

LE GRAND DÉRANGEMENT

L'industrie canadienne de la bière est en pleine révolution; l'arrivée subite de la concurrence américaine, l'abolition des barrières interprovinciales, la baisse des ventes: pour les brasseurs rien n'est plus comme avant

Roland-Yves Carignan

JAMAIS, depuis la fin de la première guerre mondiale, une industrie n'aura subi autant de bouleversements en si peu de temps. C'est la révolution! « C'est bien simple, nous entrons dans la plus importante période de changements depuis l'époque de la prohibition », affirme sans hésiter le brasseur Peter McAuslan. C'est le grand brouhaha. D'une industrie surprotégée dans des coquilles de la grosseur d'une province — il était interdit de vendre dans les limites provinciales une bière brassée à l'extérieur —, le marché de la bière est en train de devenir presque aussi libre que celui des boissons gazeuses et ouvre ses portes toutes grandes à la compétition étrangère. C'est-à-dire surtout américaine.

D'ici septembre 1993, les lois protectrices mises en place après la prohibition, à peu près semblables dans chaque province, seront tellement diluées qu'il ne devrait y rester que quelques petits articles bariolés, entre autres pour freiner les abus. Bienvenue aux bières du monde entier! Bienvenue aux américaines, qui pourraient du jour au lendemain inonder notre marché!

Pourtant, il n'y a vraiment pas de quoi paniquer. Les 2500 emplois reliés à cette industrie au Québec ne sont pas en péril, pas plus que les 195 millions de dollars que Labatt compte faire en profits cette année. Au contraire, même si le nombre d'emplois demeurera presque stable, au pire une centaine de pertes, les profits pourraient grimper à 250 millions en 1993, selon des analystes de l'industrie. Incroyable? Disons plus simplement que c'est la fin de la « douce vita » pour les grands brasseurs et surtout la fin des aberrations qui prévalaient jusque là. Exit la petite gué-guerre que Molson-O'Keefe et Labatt se livraient dans leur carré de sable.

Maintenant, ils devront jouer sur la plage, là où il y a beaucoup plus d'adultes.

Tout a commencé récemment lorsque deux brasseries américaines, petites-là-bas mais géantes selon les standards canadiens, ont fait pression sur le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) parce qu'elles se considéraient désavantagées d'avoir à passer par les distributeurs d'État de chacune des dix provinces, comme la Société des Alcools du Québec, pour pouvoir vendre leurs six-pack au Canada. C'est en effet la seule façon de vendre dans une province une bière qui n'a pas été brassée sur place.

Ces deux petites brasseries, Stroh's et Heileman's, voient leurs ventes diminuer au sud de la frontière et tentent ainsi d'avoir un accès direct au marché canadien, encore endormi, pour écouler leur stock, et à coup de caisses de 24 s'il-vous-plait. Il s'agit pour elles de mettre leurs bières directement et de moindre coût sur les tablettes des dépanneurs — ou des *beer stores* dans certaines provinces — juste à côté des bières canadiennes, et de commencer une guerre des prix dans la logique du libre marché.

Le GATT leur a donné raison : payer un distributeur d'État est une contrainte déloyale à la libre compétition et les provinces canadiennes devraient mettre un terme à cette pratique et permettre aussi les formats de 12 et de 24 bouteilles, a conclu l'organisme. Le GATT a ajouté que les 44 États américains qui imposaient des taxes aux bières canadiennes, en signe de représailles, devaient aussi changer d'idée.

Bref, c'est la fin du protectionnisme canadien — et américain. Dès maintenant, toutes les grandes brasseries américaines pourront s'infiltrer par la brèche qu'aurait créée dans le mur les deux « petites ». Les plus voraces pensent être capables de capturer, au total, plus de 15 p. cent de notre marché, qui se fondrait tranquillement dans un grand marché libre nord-américain.

Mais Jacques Kavafian, analyste financier chez Levesque Beaubien Geoffrion, est plus réservé. Il croit que l'ensemble des bières importées, y compris les américaines, pourrait occuper au plus sept pour cent du marché canadien, qui demeurera local. « Dans le cas particulier du Québec on pourrait aller jusqu'à dix pour cent avec certaines bières européennes, comme Heineken ou Beck's », dit-il.

Pour bien compléter le tableau, il faut aussi ajouter 15 p. cent accaparé par les Budweiser, Coors et Miller, trois bières entièrement américaines mais brassées chez nous sous licence, par Molson et Labatt.

Au total, donc, on peut dire qu'une bière sur quatre vendue au Canada pourrait être d'une marque américaine — ou importée —, dès que toutes les provinces auront modifié leur loi pour répondre aux exigences du GATT.

Adopter les lois du marché

Alors, dans tout ce remue-ménage, on pourrait croire que la bataille va se livrer à grands coups de stout et de bières au goût plus raffiné, aux expériences toutes plus délicieuses

les unes que les autres. Erreur! Fin le langage des maîtres brasseurs; pour la première fois, l'industrie de la bière canadienne ne pourra plus se la couler douce et se mettra à l'heure du libéralisme, sautant même quelques étapes pour tomber en plein dans le « néo ».

Dorénavant, il faudra parler avec autant d'ardeur le même patois que les autres : productivité, rationalisation, réduction des coûts, sens des affaires, marketing et évidemment, pour ne pas être en reste, responsabilisation des employés.

Par chance, les nouvelles dispositions légales, adoptées par les provinces, donnent en échange les outils de la rationalisation. Grâce à l'abaissement des barrières inter-provin-

C'est la fin de la douce vita pour les grands brasseurs, la fin de la petite gué-guerre que Molson-O'Keefe et Labatt se livraient dans leur carré de sable. Maintenant, ils devront jouer à l'échelle du continent.

ciales, qui assure enfin la libre circulation des bières à l'intérieur du Canada, les grandes brasseries ne seront plus obligées de faire fonctionner une usine par province — Labatt en possède actuellement 12 et Molson-O'Keefe neuf. Elles pourront en fermer quelques-unes et charger les camions qui transporteront librement la bière d'une province à l'autre.

C'est l'Ontario qui a pavé la voie, en modifiant sa loi. Stratégie habile, il demande maintenant aux autres provinces de faire la même chose avant de pouvoir vendre leur bière chez lui. Tous les gouvernements emboîtent donc le pas, ce qui permet les économies d'échelle.

« Les usines Labatt vont être en compétition l'une contre l'autre et nous sommes en train d'évaluer la possibilité d'en fermer quelques unes », précise Marcel Boivert, président au Québec des Brasseries Labatt, en griffonnant son plan d'attaque sur un bout de papier. Certain-

Asselin, vice-président affaires publiques chez Molson-O'Keefe.

À elle seule, la fin de la « guerre des bouteilles » où chaque marque avait son format représente la fin d'un gaspillage de l'ordre de 50 millions par année, principalement à la suite de la mise à pied de plusieurs centaines de personnes dans les centres de tri. Dorénavant il n'y aura qu'une bouteille pour l'ensemble de l'industrie mais, heureusement, il ne s'agit pas du retour aux affreux petits biberons bruns d'antan. Nous aurons droit à une bouteille moderne au long col. Le remplacement des 285 millions de bouteilles du parc québécois — 42 par personne! — devrait être complété en 1994.

Le nombre d'étiquettes devra aussi être revu à la baisse. « Molson et Labatt fabriquent actuellement plus de 40 sortes de bière alors que Anheuser-Busch, qui produit aux États-Unis 106 millions d'hectolitres — cinq fois le volume produit dans l'ensemble du Canada —, n'a que 13 marques sur le marché », fait remarquer l'analyste Jacques Kavafian.

Moins de publicité

La même règle devra s'appliquer aux coûts de marketing, qui devront être réduits sérieusement. Pour chaque hectolitre — à peu près 12 caisses de 24 —, les américaines dépensent 13 dollars en publicité et en commandite, alors qu'au Canada les entreprises en dépensent 25 jusqu'à tout récemment — pour nous montrer de beaux mâles blancs entourés de filles en bikini, à la télé, et commanditer les courses d'autos.

Chez Labatt, ce marketing représente annuellement une somme de 240 millions \$ et on espère pouvoir réduire ce budget de 60 millions \$ par an, pour les quatre prochaines années. Mais attention! Il ne faut pas se couper les pieds avec le couteau servant à trancher le gras... « La bière, c'est en grande partie du marketing », rappelle M. Kavafian. « C'est l'image qui compte, bien plus que le produit. »

« Nous allons continuer à donner notre appui à la vie communautaire au Québec mais nous allons concentrer nos efforts sur quelques marques », résume M. Asselin, qui jure mettre autant d'argent dans le domaine de la culture que dans celui du sport — si nous cessons de les subventionner, la plupart des festivals tombent au Québec », dit-il.

L'arrivée massive de la concurrence américaine obligera les brasseries canadiennes à « rationaliser ». Les budgets de publicité seront sérieusement révisés à la baisse. Pour chaque hectolitre — à peu près 12 caisses de 24 —, les américaines dépensent 13 dollars en publicité et en commandite, alors qu'au Canada les entreprises en dépensent 25 jusqu'à tout récemment.

caisses de 24.

Au sud de la frontière, ces chiffres sont de la « petite bière ». À titre comparatif, le Canada vend quatre fois plus de cervoise à son voisin, en volume, que celui-ci nous en vend. Mais la bière canadienne ne représente toujours pas un seul petit pour cent du marché américain. Par contre, les brasseries américaines détiennent déjà, en ce moment précis, 18 p. cent du marché canadien — trois pour cent en excluant les bières brassées ici sous licence.

Quelques petites règles

Il faut cependant rappeler que les États-Unis ont un avantage de taille. Ils sont dix fois plus nombreux que nous et leurs économies d'échelle se sont toujours géantes à côté des nôtres. Par contre, ils ne sont pas reconnus pour leur gastronomie et la loi de la modération n'est pas de leur bord...

« La véritable menace vient des bières américaines *cheap*, de qualité moindre et vendues à bas prix », estime le vice-président de Molson-O'Keefe. Ces bières n'ont pas encore leur équivalent au Canada mais pourraient être à l'origine d'une sérieuse guerre de prix.

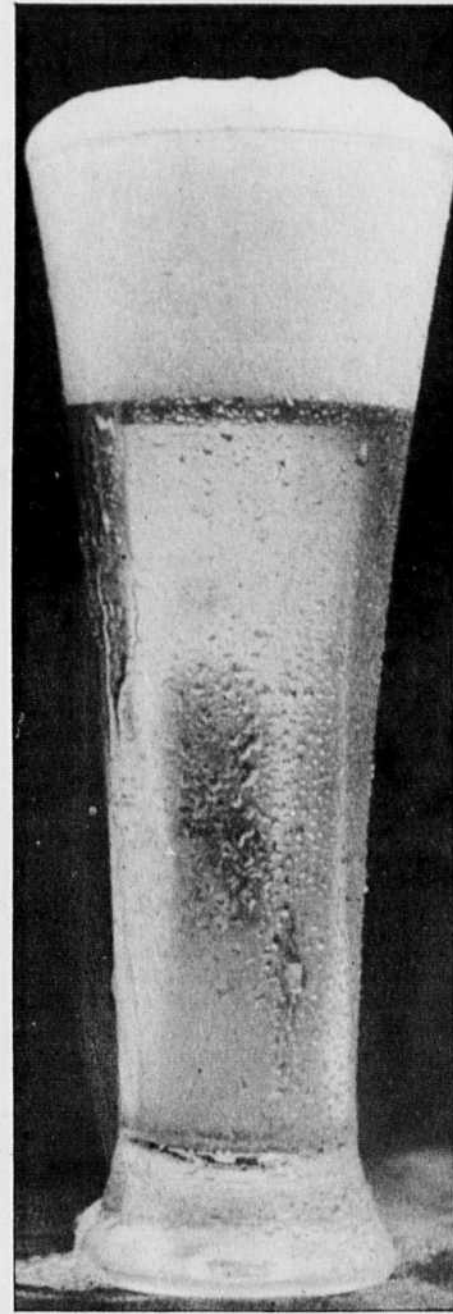
Sauf pour la guerre aura l'air d'un jeu d'enfant : la plupart des gouvernements provinciaux imposent en effet des prix planchers, avec la bénédiction du GATT, afin d'éviter une trop grande diffusion de la bière pour des raisons de santé. Ces prix sont un peu plus bas que ceux du marché actuel, mais l'écart est relativement faible.

Déjà l'Ontario, la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan et Terre-Neuve ont imposé une telle restriction, en fonction des prix actuels des bières importées.

Au Québec, pas de plancher mais la taxation fédérale et provinciale est fixe, environ 22 cents par bouteille, ce qui assure déjà un certain prix minimum. En effet, 22 cents de taxes + 10 cents de consignation + 48 cents de production, distribution et marketing + 17 cents de TPS et TVQ = 97 cents la bouteille. Ajoutez le profit du fabriquant et du détaillant et vous obtenez déjà une somme bien près du prix actuel, soit 1,25 \$ en moyenne.

En bout de ligne, c'est donc une marge bien maigre pour se livrer à une guerre des prix. Mais c'est en fonction de cette marge que les brasseries canadiennes doivent aujourd'hui commencer leur opération de rationalisation. Il s'agit d'une opération très sérieuse, certes, mais loin d'être impossible.

Et il y a d'autres règles gouvernementales pour aider les brasseries canadiennes : par exemple l'obligation d'utiliser des bouteilles consignées plutôt que les cannettes d'aluminium recyclables souhaitées par les brasseries américaines. Celles qui viennent vendre leur bière ici devront donc retourner chez elles avec les bouteilles vides, ce qui leur coûte très cher en transport — alors que la



cannette serait recyclée chez nous par d'autres entreprises. Il n'est pas impossible qu'une bataille par GATT interposée soit engagée à ce sujet par les brasseries américaines.

Finalement, une fois que le Canada et les États-Unis se seront entendus sur le libre-échange en matière de *broue*, les brasseries canadiennes auront probablement eu le temps de s'accaparer, en douce, une plus grande part du marché américain. Les taxes étant très faibles là-bas, les bières canadiennes s'y vendent d'ailleurs beaucoup moins cher qu'à la maison.

« Si on va chercher un ou deux pour cent de plus dans le marché américain, nous pourrions compenser amplement pour les pertes subies ici », estime le président de l'Association des brasseurs du Québec, Yvon Millette. « Nous serons capables de tirer notre épingle du jeu mais pour cela, il faut véritablement qu'il y ait réciprocité en matière d'échanges. » Il ajoute que le Canada a ouvert ses portes sous la pression du GATT mais que les USA ne semblent pas si pressés d'obtempérer.

Un marché qui rétrécit sans cesse

AU MOMENT MÊME où arrive la concurrence des bières étrangères, les taxes, les campagnes en faveur de la modération et... le manque de soleil font plafonner les ventes de bière chez nous, selon les dirigeants des brasseries. En fait, les ventes diminuent en moyenne de deux pour cent par année depuis 1985. Et cette année, jusqu'à la fin juillet, la situation fut dramatique au Québec : une chute de 4,5 p. cent par rapport à la même période un an plus tôt, attribuable apparemment au mauvais temps. Cela signifie 1,8 million de caisses de 24 en moins. Entre 7 et 8 millions de dollars en profits.

« Dans cinq ans, le marché de la bière aura fondu et ne représentera plus que 90 p. cent du marché actuel », estime Peter McAuslan, président de l'Association des micro-brasseurs du Québec. « Et dans ce 90 p. cent, la part des brasseries américaines sera de plus du tiers. »

Ajoutez maintenant cinq points pour les bières de micro-brasseries et importées — autres qu'américaines — et vous réalisez que les grandes Molson-O'Keefe (51 p. cent du marché actuel) et Labatt (42 p. cent) devront se serrer la ceinture assez sérieusement dans les prochaines années.

Des p'tites bières... qui n'en sont pas

Roland-Yves Carignan

Ce QU'IL Y A de plus rafraîchissant chez les micro-brasseurs, c'est qu'on peut enfin parler... de bière. Des blondes, des brunes, des rousses et des blanches, toutes différentes, de la stout à la ale, mais toutes circonscrites à une petite niche qui représente à peine plus d'un pour cent du marché québécois.

En marge des grandes, les six micro-brasseries du Québec font en effet figure de « p'tits gars », comme s'amuse à les qualifier Peter McAuslan, le père de la Saint-Ambroise et président de l'Association des micro-brasseurs. Ce sont des jeunes, qui ont au mieux cinq années d'expérience et qui ne menacent ni Molson ni Labatt. « Nous croyons même que c'est une bonne chose car leur produit haut de gamme rehausse l'image de la bière », insistent en coeur Marcel Boivert, président au Québec des Brasseries Labatt, et Alban Asselin, vice-président affaires publiques chez Molson-O'Keefe.

Au mieux, la « niche » pourrait un jour représenter 2,2 p. cent du marché québécois, c'est-à-dire une production de près de 120 000 hectolitres. La clientèle cible, les cols blancs qui ont au moins un baccalauréat, est beaucoup trop petite pour faire vivre une grosse industrie. Et la tendance actuelle est, à l'inverse, aux bières plus douces qui ont un goût peu prononcé.

Mais M. Boivert suggère une raison encore plus simple pour expliquer l'étroitesse de ce créneau : « Si vous buvez une bonne quantité de bière brune, vous allez être malade en chien et cela limite le potentiel du produit »...

Tout cela n'empêche cependant pas les micros d'offrir une vaste gamme de produits, y compris une nouvelle Blanche de Chambly brassée par Unibroue. Et cela n'empêche pas d'être innovateur : toutes les bières des « p'tits gars » sont filtrées à froid depuis toujours, même si Molson et Labatt viennent tout juste d'emboîter le pas et se disputent actuellement pour savoir qui a été la première à le faire.

Les micros ne sont pas affectées non plus par le temps qu'il fait contrairement aux grandes qui ont connu une baisse de 4,5 p. cent des ventes en cet été frisquet. La brasserie McAuslan, par exemple, a augmenté les siennes de près de 35 p. cent, en particulier avec l'arrivée des deux nouvelles Griffon, une ale et une brune de haute qualité. (Des chiffres précis ne sont pas disponibles pour les micros-brasseries, non cotées à la Bourse.)

Même les américaines ne leur font pas peur, alors que les grandes craignent les bas prix de cette compétition. « Nos consommateurs n'aiment pas les produits bas de gamme et les bières américaines ont encore moins de goût que les bières des grandes brasseries canadiennes », estime M. McAuslan. « Le seul problème c'est que les américaines vont prendre de l'espace sur les tablettes des marchands, ce qui risque de nous causer du tort. »

En échange, l'abaissement des barrières inter-provinciales pourrait permettre une plus grande compétition dans ce petit segment du marché, en permettant par exemple aux micro-brasseries ontariennes de venir au Québec. Il y a au total 300 micros en Amérique du Nord qui pourraient toutes exporter chez nous.

Évidemment, les six petites d'ici vont tenter l'aventure de l'exportation à leur tour. « Je ne sais pas si ça va marcher mais au moins nous allons pouvoir nous débarrasser de toutes nos vieilles bouteilles vertes (remplacées par la bouteille unique de l'industrie). En envoyant la bière à l'étranger tu ne revois plus la bouteille », explique M. McAuslan, ajoutant que les grandes brasseries vont faire la même chose en tentant de s'accaparer une part plus importante du marché américain.

C'est lorsqu'on parle des mini-brasseries que le ton change. Ces établissements, qui n'existent pas encore au Québec, possèdent un matériel professionnel et proposent aux clients de venir y brasser leur bière maison. Personne dans l'industrie n'est intéressé à avoir les mini-brasseries dans ses pattes. Mais le gouvernement québécois y songe et tient actuellement des audiences publiques à ce sujet. « Accepter ça, ce serait créer des alambiques et c'est toute l'industrie avec ses 2500 emplois au Québec qui serait menacée », selon M. Asselin de Molson-O'Keefe, qui estime que le gouvernement perdrait aussi près de 10 millions \$ en taxes.

L'Ontario a déjà 200 mini-brasseries mais M. McAuslan pense que le concept ne pourrait pas fonctionner au Québec, « parce que les produits *sans nom* ne sont pas populaires ici, contrairement à l'Ontario ».

« Mais les gens peuvent essayer de faire leur bière et développer leur goût en même temps, poursuit-il. Et quand ils seront tannés, ils iront s'acheter un six-pack de Saint-Ambroise! »



Chaine de montage dans une usine de la brasserie Labatt.

PHOTO JACQUES NADEAU

nes sources parlent de cinq fermetures chez Labatt mais probablement aucune chez Molson, qui avait déjà mis la clé dans la porte de sept usines lors de sa fusion avec O'Keefe en 1989. « Nous allons aussi rationaliser les opérations en fabriquant, par exemple, toute la 50 à Montréal et toute la Bleue dans une autre usine », ajoute M. Boivert.

Même son de cloche chez le compétiteur, lorsqu'on parle de rationalisation et de compétitivité : « Il faut réduire nos coûts d'emballage et d'emballage, ce que nous avons déjà commencé à faire, par exemple en introduisant dans les bars et discothèques la caisse générique, qui n'indique pas le nom de la marque et peut donc être utilisée pour n'importe quel produit », affirme Alban

Alors, qu'y a-t-il au bout de la longue liste des compressions budgétaires? « Les grandes brasseries vont réduire leurs coûts de production d'environ 200 millions de dollars », estime M. Kavafian, en admettant qu'il s'agit là d'une somme énorme. Le chiffre d'affaires des grandes brasseries est de 1,35 milliard \$ au Québec.

Près de 64 millions de caisses de 24 ont été produites l'an dernier au Québec, soit l'équivalent de 95 litres de bière par adulte ou un six-pack par semaine par personne — ou encore une bière par jour, avec relâche le dimanche! Dans l'ensemble du Canada, Labatt a produit 8,3 millions d'hectolitres en 1991 et Molson-O'Keefe en a pompé 10,3 millions, ce qui représente en tout 227 millions de

Macintosh. Ou l'art de brancher un enfant sur son avenir.



Chez Apple,* nous croyons que la majorité des jeunes possèdent un énorme potentiel.

Et nous avons aussi la conviction que, de tous les ordinateurs que vous puissiez leur acheter, aucun ne saurait allumer ce potentiel mieux qu'un Macintosh.™

Macintosh favorise l'interaction avec l'enfant, et sur une base purement intuitive. L'ordinateur pense comme lui. Il a le même langage. Il travaille à son rythme et à sa manière. Et il encourage les jeunes à étudier sans pour autant les intimider

avec l'informatique traditionnelle et tout son charabia.

Que votre enfant soit âgé de 9 ans ou de 19 ans, il existe un ensemble ordinateur avec imprimante Macintosh conçu pour enflammer son



ÉCONOMISEZ 395\$
Classic avec StyleWriter

imagination... sans brûler votre portefeuille! Par exemple, vous pourriez mettre la main sur un Macintosh Classic™ avec 4 méga-octets de mémoire vive, un disque rigide d'une capacité de 40 méga-octets de mémoire interne, accompagné d'une imprimante à jet d'encre Apple StyleWriter™... le tout pour seulement 1 499\$!

Ou vous pourriez faire

l'acquisition du tout nouveau et fantastique Macintosh LCII modulaire, avec 4 méga-octets de mémoire vive, un disque rigide de 40 méga-octets de mémoire interne, un écran couleur de 12 po Macintosh RGB, ainsi qu'une imprimante StyleWriter... pour seulement 2 499\$!



ÉCONOMISEZ 904\$
LC II avec StyleWriter

Il y a aussi l'extraordinaire bloc-notes Macintosh PowerBook™ 100 4/40, avec 4 méga-octets de mémoire vive et un disque rigide de 40 méga-octets de mémoire interne, qui ne vous revient qu'à 1 799\$.



ÉCONOMISEZ 500\$
PowerBook 100 4/40

Voilà quelques exemples des économies remarquables que vous pourrez réaliser sur des ensembles d'équipement et de logiciels, pendant l'offre Mon Mac

d'école, jusqu'au 27 septembre 1992.

Et pourquoi ne pas profiter du Programme de financement Apple permettant des versements mensuels peu élevés. Une mise initiale de seulement 20 % du montant total, payée sur votre carte Visa ou MasterCard, vous y rendra admissible chez les concessionnaires participants.

Pour connaître le concessionnaire autorisé Apple Canada le plus près, composez le 1 800 665-2775, poste 620, et profitez du pouvoir d'Apple pour brancher votre enfant sur son avenir.



 Le pouvoir d'aller plus loin.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

ARTS VISUELS



Végétation, de Pierre Gauvin.

Les jeux du kitsch et du baroque

Mario Duchesneau, Pierre Gauvin

Galerie Clark
1591, rue Clark, jusqu'au 27
septembre 1992

Marie-Michèle Cron

LORSQU'ON DIT « kitsch », on pense à la statuette de la Sainte-Vierge en plastique fluorescent qui s'illumine sur le tableau de bord d'une vieille Plymouth ou aux reproductions d'Elvis Presley sur papier glacé avec rangées d'ampoules synchronisées. Mais si le kitsch investit les objets d'un adjectif péjoratif, il dépasse cette simple définition fourre-tout pour devenir « une catégorie existentielle » (Kundera) et que l'explique avec lucidité Eve le Grand dans un numéro de Vice Versa (37) consacré aux batailles du vrai et du faux dans la sphère artistique. C'est par un discours amoureux sur les êtres et les choses, dans la quête inlassable du bonheur toujours précaire, que Pierre Gauvin nous entraîne : tendre enfance, amour luxueux, vie amère.

À l'entrée de la galerie Clark, le faux triptyque qui s'ouvre tel un retable chargé de dorure et de scènes symboliques, désacralise l'univers de l'artiste qui n'est pas un dieu figé sur l'Olympe, mais un nomade (il a voyagé au Canada et au Mexique) friand d'un certain clinquant domestique qui cache sous ses effets de joies éphémères, une certaine nostalgie. Petites perles, grains de riz, haricots rouges, pâtes alimentaires fourmillent autour des images en un alphabet ludique : des phrases apparaissent dans cette foule gustative en autant de souvenirs et de constats timides. Les photographies qui procèdent par montage, renvoient à un melting-pot culturel et à un bricolage coloré métaphorique. Une lampe avec les chutes du Niagara, à la fois feu de foyer, fée-électricité, cliché pour touriste modèle, et une petite

poupée, figure humaine factice et jouet modeste, déterminent les pôles où s'imbriquent des oeuvres groupées formellement, telles des histoires privées et intimistes.

Les cadres ont un rôle-clé dans ce théâtre du quotidien : parés de tissu blanc, de fourrure synthétique, de morceaux de feutrine multicolore, d'écorces de bois et de feuilles mortes, ils s'animent dans ce décor domestique d'une vie qui leur est propre. La fenêtre qui revient souvent dans l'imagerie de Pierre Gauvin, bascule constamment son point de vue sur l'extérieur, jardins et cours, et sur l'intérieur, appartement avec scènes de genre que l'on ausculte avec un certain voyeurisme, petites marionnettes qui miment des sentiments troubles. Un rideau tapissé de motifs florissants se réveille sous l'assaut de natures mortes photographiées en gros plan : la fenêtre recolée et décalée par rapport à la frontalité de cette surface ambivalente qui s'inscrit à la fois dans le réel et l'illusion, déséquilibre notre position et notre perception du monde. Cette exposition est délicieuse.

Mario Duchesneau, lui, procède par métonymie, prend une forme et la fait proliférer, inversant dans une installation qui interroge l'architecture, celle des hommes et celle des animaux, lieu public et lieu privé. Les maisons d'oiseaux que l'artiste emboîte, inverse, imbrique en une sorte de *lego* géant, est un clin d'oeil à la cabane de bois rond de nos ancêtres tout en évoquant par ailleurs, une isba russe. Du surplus et de la répétition des figures et des motifs, des perchoirs peints en rouge vifs, des jeux entre les pleins et les vides, et de notre promenade autour d'un espace que seul le regard peut pénétrer, il en naît une confrontation des styles. Classique avec des parties qui imposent l'ordre, la symétrie et la stabilité; baroque avec le mouvement, la métamorphose et la transe ornamentale qui en dérèglent les autres. C'est simple et très intelligent.

MUSIQUE

Laterna Magika, prise deux

Marie Laurier

LE SPECTACLE de Laterna Magika présenté à Expo 67 à Montréal reste parmi les souvenirs les plus vivaces de cet événement en ce qu'il avait galvanisé les foules, à tel point qu'il était resté à l'affiche ici pendant un an et demi.

Vingt-cinq ans plus tard, la troupe tchèque nous revient avec une toute nouvelle production rodée d'abord en première mondiale en Italie la semaine dernière, avec un succès retentissant. Après son lancement officiel à Prague en octobre, Montréal accueillera *Rêves sur la Flûte enchantée*, d'après l'opéra de Mozart. Les représentations auront lieu du 17 au 29 novembre au théâtre Saint-Denis, un lieu jugé propice par les techniciens venus spécialement de Prague récemment pour pourvoir aux installations requises à ce genre d'événement. Laterna Magika utilise en effet une scénographie unique et originale qui a été perfectionnée depuis son invention en 1958. Ce nouveau type de théâtre qui amalgame la musique, la danse et le cinéma dans un décor, une chorégraphie, une trame sonore et des jeux d'éclairage subtils reflétés dans des miroirs, mettent en relief l'oeuvre dramatique.

Rêves sur la Flûte enchantée est l'histoire romancée de la conquête de Papageno pour retrouver sa bien-aimée Papagena. Mozart a composé cette oeuvre onirique et romantique à Prague au cours des nombreuses années pendant lesquelles il a agi à titre de musicien du roi. La bande sonore a été enregistrée par le Deutsch Oper Berlin Orchestra avec la participation de plus de 130 musiciens et chanteurs.

La venue ici de Laterna Magika est une initiative du nouveau Centre culturel Euro-Est, organisme sans but lucratif établi à Montréal depuis 1991. Ses fondateurs, MM. Julius Kudelka et Claude D.G. Rouleau se sont donné le mandat de favoriser les échanges culturels entre les pays de l'Est et le Canada, en se concentrant plus spécifiquement sur le Québec et la Tchécoslovaquie.

La venue de Laterna Magika constitue donc un premier projet en ce sens depuis le début des activités de ce tout jeune organisme, encouragé en cela par le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec qui initie ainsi des échanges culturels avec Prague. En guise de réalisation



Rêves sur la Flûte enchantée, d'après l'opéra de Mozart.

concrète de cette collaboration, la danseuse Margie Gillis et à la chanteuse Marjo se sont produites dans la capitale tchécoslovaque.

Ce premier spectacle de Laterna Magika au coût global de 800 000 \$ entièrement assumé par l'entreprise privée, pourrait être suivi de plusieurs autres, nous confiait hier M. Kudelka. « Tous les profits que nous réaliserons seront immédiatement

reinvestis aux fins d'établir une continuité dans la tenue de spectacles de qualité », précise-t-il, se disant optimiste quant à la réponse du public montréalais à la Flûte enchantée.

Laterna Magika a été fondé par le metteur en scène Alfred Radock et le scénographe Josef Svoboda qui donnaient un premier spectacle à l'Expo de Bruxelles en 1958. Depuis ce temps, les productions essaient

à travers le monde dont celles de *L'Odyssée* d'Ulysse, *Le Limaçon* de Pauer, *La Vivisection* et *Le Cirque magique*. L'adaptation de *La Flûte enchantée* est une réalisation de Mme Milena Honzikova qui rend ainsi un hommage à Mozart qui avait fait de Prague sa seconde patrie et où le cinéaste Milos Forman a tourné son célèbre film *Amadeus*.

Fameux « zèbre »

Suzanne Dansereau

de la Presse Canadienne

TORONTO — Lorsqu'il a lu le roman *Le Zèbre*, Thierry Lhermitte s'est tout de suite dit qu'il aimerait bien qu'on en fasse un film dans lequel il pourrait jouer le premier rôle. C'est fait : *Le Zèbre*, cette belle histoire d'un homme qui veut rallumer la flamme de son amour après 15 ans de mariage, vient d'être porté au grand écran et il met en vedette Thierry Lhermitte, dans le rôle du Zèbre, et Caroline Cellier, dans le rôle de Camille, son épouse. Le film, qui est sorti en France en juin dernier, fait un tabac au Festival de Toronto, où il a été présenté en première nord-américaine. On le verra dans les salles de cinéma québécoises dès le mois d'octobre.

Le roman d'Alexandre Jardin, prix Fémina 1988, a toutefois été très difficile à adapter au cinéma, confie Thierry Lhermitte, lors de son passage au festival de Toronto. « Il y a eu quatre adaptations différentes, dont deux écrites par l'auteur du roman, Alexandre Jardin, avant qu'on ne trouve la bonne. Il y a avait plusieurs problèmes. D'abord, le livre est écrit à la première personne — du point de vue du Zèbre — et il parle davantage de ses états d'âme que de l'action. Deuxièmement, le rôle du personnage féminin dans le roman (Camille) est très effacé, presque

inexistant. Et troisièmement, si on respectait la chronologie du livre, on perdait tout le suspense ».

On s'est donc éloigné de la chronologie; on a mis plus d'accent sur le rôle de Camille, et ajouté des scènes comiques là où on ne trouvait que des embryons dans le livre. Résultat : une version légère et drôle, quoiqu'un peu superficielle et commerciale du livre de Jardin.

L'histoire du Zèbre est celle d'un notaire de province vraiment original — très anticonformiste — qui utilise mille trucs et subterfuges pour reconquérir sa femme. Rien ne l'arrêtera, pas même la mort, dans sa quête de l'amour éternel. Avec ses magnifiques yeux bleus, son regard un peu fou et sa gueule de comique — c'est lui qui joue aux côtés de Philippe Noiret dans *Les Ripoux* — Thierry Lhermitte était parfait pour le rôle. « J'étais très content, lorsqu'on me l'a offert », dit-il humblement. Lhermitte a aimé jouer un personnage qui est à la fois clown et profond, « où l'on a des scènes ultra-comiques suivies de scènes d'émotions intenses », explique-t-il.

« Je ne sais pas si je me serais autant amusé s'il n'y avait pas eu ces deux côtés. Je me suis régalé de toutes les scènes. C'est rare, et j'espère avoir assez remercié Jean Poiret (le réalisateur du film) de m'avoir donné à jouer ce rôle parce que c'est très rare ».

EN BREF...

Un dictionnaire des artistes

LE MUSÉE du Québec, en association avec les Presses de l'Université Laval, vient de publier le *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord*. L'ouvrage compte 964 pages et 48 illustrations. Il contient les biographies des peintres, sculpteurs, dessinateurs, graveurs, photographes, graveurs et orfèvres de langue française, du Québec mais aussi d'ailleurs sur le continent. L'auteur est David Karel, professeur à la faculté des Lettres de l'Université Laval.

Nouveaux prix du gouverneur général

LA REMISE des prix du gouverneur général en littérature est un des événements littéraires de l'année. Les lauréats y gagnent une reconnaissance importante, un peu d'argent et, s'ils ont de la veine, voient la vente de leur dernier bouquin augmenter quelque peu. Voilà qu'une nouvelle série de prix du gouverneur général sera inaugurée la semaine prochaine pour les arts de la scène, la musique, la danse et les arts dramatiques. À suivre.

Vive les Bleu Poudre

LA SAISON est à peine entamée que déjà les Bleu Poudre s'annoncent un succès à Radio-Canada où ils occupent la case de 19 30 le lundi depuis deux semaines. Sans trop vouloir pavoiser encore, Radio-Canada est fort heureuse des résultats d'un premier sondage préliminaire en vertu duquel près d'un million de téléspectateurs auraient regardé la première émission de *Taquinons la planète*, avec les trois drôles, qui sont en fait quatre, Pierre Brassard, Jacques Chevalier, Ghislain Taschereau et, invisible mais tout aussi présent, François Dunn.

Nouveau directeur à la SOGIC

M. PAUL-LOUIS GERVAIS est le nouveau directeur des services extérieurs de la Société générale des industries culturelles. M. Gervais, qui remplace Gérard Villeneuve, nommé depuis peu conseiller économique à Londres, est responsable d'un budget d'environ 1 million \$ consacré aux ventes de produits culturels québécois à l'étranger.

Les exigences de la séduction

LES ENTREPRISES culturelles s'ajustent autant qu'elles le peuvent à des conditions économiques difficiles. Après l'Orchestre symphonique de Montréal, qui permet cette année aux abonnés de confectionner eux-mêmes leur série de concerts en pigeant dans les différents programmes de l'Orchestre, voilà que le Ballet National du Canada, qui a ses quartiers généraux à Toronto, annonce des billets « moins chers que le prix d'un billet de cinéma ». Son « Flex Pack » permet de voir un ballet pour 6,50 \$. « La beauté de la danse, c'est pour tout le monde », dit la direction du Ballet.

La saison du Jeune Ballet

LE JEUNE BALLETT du Québec, fondé en 1990, entamera sous peu sa saison dans les écoles et les Maisons de la culture. Le Jeune Ballet est composé d'une quinzaine de jeunes qui peuvent ainsi se faire les dents dans un métier très difficile, avant de décrocher un emploi plus prestigieux. Le directeur de l'organisme, M. Jean Léger, compte également faire découvrir la danse contemporaine à un nouveau public qui n'a peut-être pas eu la chance de se frotter à cet art.

Deux millions d'entrées au Palais de la Civilisation

LE PALAIS de la Civilisation a accueilli hier son deux millionième visiteur. L'institution de l'Île Notre-Dame a ouvert ses portes en 1985 avec *Ramsès II et son temps* qui, avec ses 700 000 visiteurs, faisait un tabac. L'exposition actuelle, *Rome, 1000 ans de civilisation*, a enregistré 130 000 entrées depuis mai, chiffre que, compte tenu de la conjoncture, les autorités du Palais jugent plus que satisfaisant. Le Palais de la Civilisation s'était taillé une place unique avec de grandes expositions thématiques. Mais d'autres ne tardèrent pas à emboîter le pas et il dut partager la clientèle avec eux.

Au Jardin botanique

POUR CLÔTURER sa saison d'expositions, le Jardin de Chine du Jardin botanique de Montréal présente jusqu'au 25 octobre les plus belles oeuvres de Ming Ma, tous les jours de 9 h à 18 h. Cet aquarelliste de réputation internationale vit à Montréal depuis 1982.

NOS CHOIX TÉLÉ

L'enfer, c'est nous autres
Marjo à Saint-Tite (à cheval ?), Claude Meunier en entrevue (sans Pepsi), Jean-Pierre Ferland qui critique les critiques de son show (de quoi se plaint-il ?), Julie Snyder en tête-à-tête avec Robert Redford. (Radio-Canada, 19 h 30)

☆☆☆

Enjeux

Le tourisme dans le monde, les destinations populaires, les effets du développement touristique. (Radio-Canada, 21 h)

☆☆☆

48 heures

À l'intérieur d'un sujet sur les enlèvements, une entrevue avec Patty Hearst (1974). (CBS, 21 h 30)

☆☆☆

Ad Lib

Entrevue avec un jeune homme bien qui pique notre curiosité, notre seul sprinter national, Bruny Surin. (TVA, 22h) — Paul Cauchon

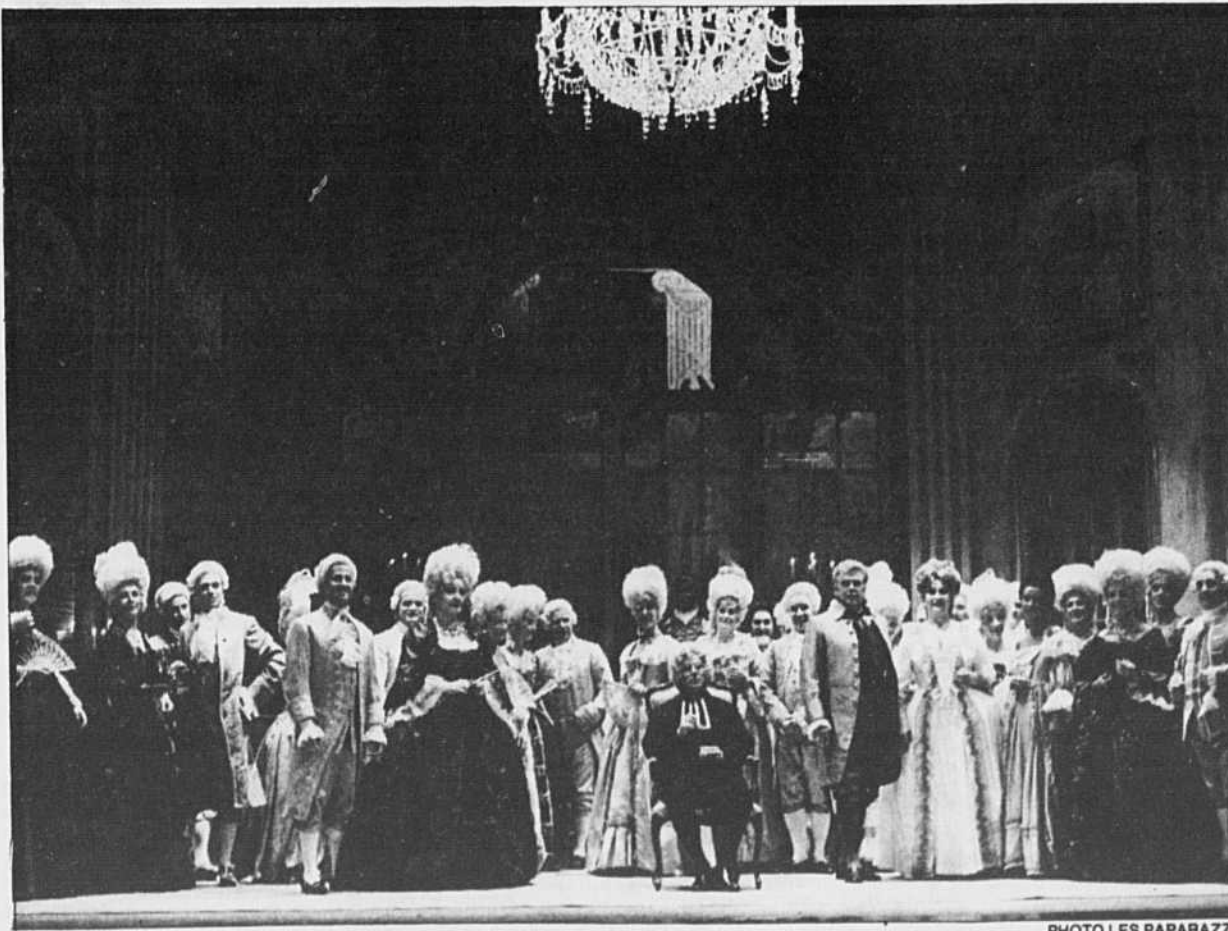


PHOTO LES PAPAARAZZI

Andrea Chenier, de Giordano, présentement à l'affiche à l'Opéra de Montréal, nécessite une abondante distribution. On voit ici les chanteurs et chanteuses réunis sur le plateau de la salle Wilfrid-Pelletier. Cet opéra en quatre actes est présenté pour la première fois à Montréal et il reste encore quatre représentations, les 17, 19, 23 et 26 septembre.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE 1: (849-3456) — *Sneakers* 7 h, 9 h 25 II: *Honeymoon in Vegas* 7 h, 9 h III: *Single White Female* 7 h 10, 9 h 20 IV: *Rapid Fire* 7 h 15, 9 h 15

BERRI 1: (849-3456) — *Jeune femme cherche colocataire* 1 h 45, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 30 II: *L'esprit de Cain* 1 h 40, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 10, 9 h 30, 7 h 30, 9 h 30 IV: *Le côté obscur du cœur* 1 h 30, 4 h 7, 9 h 30 V: *Twin Peaks* 1 h 40, 4 h 15, 7 h 30

BONAVENTURE 1: (849-3456) —

BROSSARD 1: (849-3456) — *Ligue en jupons* 7 h, 9 h 25 II: *Restez à l'écoute* 7 h 15 — *Basic Instinct* 9 h 25 III: *Sneakers* 7 h, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL 1: (849-3456) — *Christophe Colomb* 7 h, 9 h 30: *Honeymoon in Vegas* 7 h 30, 9 h 35: *Sneakers* 7 h, 9 h 35: *L'esprit de Cain* 7 h 15, 9 h 15: *Wind* 7 h 05, 9 h 30: *Single White Female* 7 h 05, 9 h 20

CENTRE EATON 1: MII — *Enchanted April* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 15: *Confessions perverses* 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 30: *Rapid Fire* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 25: *Unforgiven* 12 h 15, 3 h, 6 h 15, 9 h 5, 1 h 15: *L'arme fatale 3/Le retour de Batman* 1 h 15, 6 h 50, mer. 1 h 15: *Restez à l'écoute* 7 h 15 — *Basic Instinct* 9 h 25 III: *Sneakers* 7 h, 9 h 35: *L'esprit de Cain* 7 h 15, 9 h 15: *Wind* 7 h 05, 9 h 30: *Single White Female* 7 h 05, 9 h 20

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, MII (849-3456) — *Sneakers* 4 h 45, 7 h 15, 9 h 40: *Honeymoon in Vegas* 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15: *Single White Female* 5 h, 7 h 15

CINÉMA FESTIVAL: 35 Milton (849-7277) —

CINÉMA JEAN-TALON: MII — *The Hand that Rocks the Cradle* 7 h, 9 h 30

CINÉMA LANGELIER 1: *Obsession fatale* 7 h 05, 9 h 10: *Une ligue en jupons* 7 h — *Unité spéciale* 9 h 30: *Restez à l'écoute* 7 h 05, 9 h 05: *L'esprit de Cain* 9 h 15 — *Contre at-*

Une co-production Société de la Place des Arts
vingt personnages en quête d'une chanteuse

CE SOIR JUSQU'AU 17 OCTOBRE

luc plamondon

luc forestier

16 septembre au 17 octobre 1992

mandi au vendredi 20h, samedi 16h30 et 21h, relâche les dimanches et lundis

Théâtre du Café de la Place
Réservations téléphoniques: 514 842-2112. Frais de services. Réduction de 15% (P.S.) sur tout billet de plus de 10\$.

SPECTRA
CITE
LE DEVOIR

FAMOUS PLAYERS

Le Petit Prince a dit

PARISIEN 866-3856 12 30 2 45 5 00 / 15 9 30

Un Coeur en Hiver

PARISIEN 866-3856 12 15 2 35 4 55 / 7 15 9 35

CENTRE LAVAL 866-7776 12 30 2 50 4 50 / 7 10 9 20

STE-ADELE 229-7659 12 30 2 50 4 50 / 7 10 9 20

ENCHANTED APRIL

LOEWS 861-7427 12 30 2 40 4 45 / 7 05 9 15

CENTRE LAVAL 866-7776 12 30 2 50 4 50 / 7 10 9 20

DORVAL 631-6086 12 30 2 40 4 45 / 7 05 9 15

VERSAILLES Rive Gauche

PARISIEN 866-3856 1 10 2 50 3 00 / 6 10 7 50 9 35

DOCTEUR PETIOT

PARISIEN 866-3856 12 45 2 55 5 05 / 7 10 9 20

TOTO LE HÉROS

CENTRE EATON 866-5720 12 30 2 40 4 45 / 7 05 9 15

INDOCHINE

PARISIEN 866-3856 1 00 4 30 8 00

DU PLATEAU 521-7870 12 00 3 00 4 00 / 6 00 9 00

TROIS-RIVIÈRES 373-1001 12 00 3 00 4 00 / 6 00 9 00

PLAZA REPENTIGNY 637-6452 12 00 3 00 4 00 / 6 00 9 00

CE SOIR, MERCREDI 16 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

septuor en ré mineur op. 74 (Hummel)

grand septuor en si bémol (Berwald)

DEMAIN SOIR, 22:00

quintette La truite op. 114 (Schubert)

symphonie no 1 Classique (Prokofiev)

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CE SOIR, MERCREDI 16 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

septuor en ré mineur op. 74 (Hummel)

grand septuor en si bémol (Berwald)

DEMAIN SOIR, 22:00

quintette La truite op. 114 (Schubert)

symphonie no 1 Classique (Prokofiev)

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CE SOIR, MERCREDI 16 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

septuor en ré mineur op. 74 (Hummel)

grand septuor en si bémol (Berwald)

DEMAIN SOIR, 22:00

quintette La truite op. 114 (Schubert)

symphonie no 1 Classique (Prokofiev)

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CE SOIR, MERCREDI 16 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

septuor en ré mineur op. 74 (Hummel)

grand septuor en si bémol (Berwald)

DEMAIN SOIR, 22:00

quintette La truite op. 114 (Schubert)

symphonie no 1 Classique (Prokofiev)

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CE SOIR, MERCREDI 16 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

septuor en ré mineur op. 74 (Hummel)

grand septuor en si bémol (Berwald)

DEMAIN SOIR, 22:00

quintette La truite op. 114 (Schubert)

symphonie no 1 Classique (Prokofiev)

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CE SOIR, MERCREDI 16 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

septuor en ré mineur op. 74 (Hummel)

grand septuor en si bémol (Berwald)

DEMAIN SOIR, 22:00

quintette La truite op. 114 (Schubert)

symphonie no 1 Classique (Prokofiev)

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CE SOIR, MERCREDI 16 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

septuor en ré mineur op. 74 (Hummel)

grand septuor en si bémol (Berwald)

DEMAIN SOIR, 22:00

quintette La truite op. 114 (Schubert)

symphonie no 1 Classique (Prokofiev)

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CE SOIR, MERCREDI 16 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

septuor en ré mineur op. 74 (Hummel)

grand septuor en si bémol (Berwald)

DEMAIN SOIR, 22:00

quintette La truite op. 114 (Schubert)

symphonie no 1 Classique (Prokofiev)

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CE SOIR, MERCREDI 16 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

septuor en ré mineur op. 74 (Hummel)

grand septuor en si bémol (Berwald)

DEMAIN SOIR, 22:00

quintette La truite op. 114 (Schubert)

symphonie no 1 Classique (Prokofiev)

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CE SOIR, MERCREDI 16 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

septuor en ré mineur op. 74 (Hummel)

grand septuor en si bémol (Berwald)

DEMAIN SOIR, 22:00

quintette La truite op. 114 (Schubert)

symphonie no 1 Classique (Prokofiev)

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CE SOIR, MERCREDI 16 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

septuor en ré mineur op. 74 (Hummel)

grand septuor en si bémol (Berwald)

DEMAIN SOIR, 22:00

quintette La truite op. 114 (Schubert)

symphonie no 1 Classique (Prokofiev)

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CE SOIR, MERCREDI 16 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

septuor en ré mineur op. 74 (Hummel)

grand septuor en si bémol (Berwald)

DEMAIN SOIR, 22:00

quintette La truite op. 114 (Schubert)

symphonie no 1 Classique (Prokofiev)

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CE SOIR, MERCREDI 16 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

septuor en ré mineur op. 74 (Hummel)

grand septuor en si bémol (Berwald)

DEMAIN SOIR, 22:00

quintette La truite op. 114 (Schubert)

symphonie no 1 Classique (Prokofiev)

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CE SOIR, MERCREDI 16 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

septuor en ré mineur op. 74 (Hummel)

grand septuor en si bémol (Berwald)

DEMAIN SOIR, 22:00

quintette La truite op. 114 (Schubert)

symphonie no 1 Classique (Prokofiev)

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CE SOIR, MERCREDI 16 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

septuor en ré mineur op. 74 (Hummel)

grand septuor en si bémol (Berwald)

DEMAIN SOIR, 22:00

quintette La truite op. 114 (Schubert)

symphonie no 1 Classique (Prokofiev)

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CE SOIR, MERCREDI 16 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

septuor en ré mineur op. 74 (Hummel)

grand septuor en si bémol (Berwald)

DEMAIN SOIR, 22:00

quintette La truite op. 114 (Schubert)

symphonie no 1 Classique (Prokofiev)

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CE SOIR, MERCREDI 16 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

septuor en ré mineur op. 74 (Hummel)

grand septuor en si bémol (Berwald)

DEMAIN SOIR, 22:00

quintette La truite op. 114 (Schubert)

symphonie no 1 Classique (Prokofiev)

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CE SOIR, MERCREDI 16 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

septuor en ré mineur op. 74 (Hummel)

grand septuor en si bémol (Berwald)

DEMAIN SOIR, 22:00

quintette La truite op. 114 (Schubert)

symphonie no 1 Classique (Prokofiev)

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CE SOIR, MERCREDI 16 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

septuor en ré mineur op. 74 (Hummel)

grand septuor en si bémol (Berwald)

DEMAIN SOIR, 22:00

quintette La truite op. 114 (Schubert)

symphonie no 1 Classique (Prokofiev)

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CE SOIR, MERCREDI 16 SEPTEMBRE

TÉLÉVISION

Rolande Allard-Lacerte

Passion et passionnettes...

CONSTITUTION, vous pensez peut-être que c'est le mot que l'on retrouve le plus souvent dans nos journaux et à la télévision ? Eh bien non ! C'est le mot passion. Passion par-ci, passion par-là, il n'y en a plus que pour la passion passe-partout.

Pas le moindre interstice pour les passions et passionnettes. Il faut jusqu'à l'aveuglement, l'obsession et le dérapage — qui sont souvent le propre de la passion — brûler, flamber, dévorer et être dévoré. On n'aime plus son métier, on ne le pratique plus avec enthousiasme, acharnement ou détermination, non, on en a la passion. On a la passion de l'écriture, de la lecture, des mots et de la réussite.

Julien Clerc a la passion mélodie, un grand magasin présente, pour l'automne, des vêtements gris passion, Gaston L'Heureux a la passion des livres et Denise Bombardier a la passion raison.

Le tête-à-tête Denise Bombardier Lucien Bouchard a été très couru. Tous les voyeurs et bons entendeurs

ont fait... Bloc ce soir-là. Ils ont d'abord admiré le décor où, sur fond noir et griffure rouge, se découpent deux chaises style ONF que l'on voit s'animer, se désintégrer puis revoler dans les airs pour finir en barreaux de chaises !

Elle, vêtue de rouge flamboyant, « d'attaque », agissant comme un toréador ses banderilles; lui, tout en noir, grave, sur ses gardes, avouant son angoisse, sa vulnérabilité, mais révélant aussi sa sensibilité surtout quand il parle de ses jeunes enfants qui pleurent quand ils le voient à la télé et auxquels il souhaite de devenir plutôt musiciens que politiciens.

Les protagonistes sont là, tous les deux, face à face, comme au milieu de la piste d'un aéroport. Au loin des phares brillent. La Dame en rouge et le beau Ténébreux vont se dire adieu. Un « remake » — la pluie en moins — de Casablanca.

Denise Bombardier reçoit demain (R.C. 21 h) le chanoine Jacques Grand-Maison qui pose une question gravissime, terrible : « Est-ce que



les Québécois veulent toujours continuer à être un peuple ? »

Millefeuille et davantage

Millefeuille, c'est une gâtée que nous offre Radio-Canada, le dimanche, à l'heure du thé. Une émission consacrée aux livres, à ceux et celles qui les écrivent et les lisent, en compagnie de Gaston L'Heureux. Nous l'avons tant et tant de fois réclamé ce magazine littéraire qu'il ne faudrait pas boudier notre plaisir même si c'est un peu court, un peu clip et logé dans une case horaire pas tellement favorable.

Une émission, son titre le suggère, que l'on feuillette plutôt que de s'y arrêter et qui nous laisse sur notre appétit. Le concept est intéressant, les trouvailles nombreuses et le décor, une vraie librairie, naturel. Plus inspirant qu'un bistro où il ne manque que l'affichette « La maison ne fait pas crédit ».

Bonne idée que celle de saluer au passage, lors de la première, les gros et précurseurs du métier Bernard Pivot, Bernard Rapp, Angelo Rinaldi et Patrick Poivre d'Arvor. Les livres se vendent moins ? La désaffection du public n'est pas en cause, tranche Rapp : « Le livre se vend trop cher ». Publie-t-on trop de livres ? Non, proteste Rinaldi, il faut multiplier les publications même « si on n'écrit pas Madame Bovary tous les trois mois ».

Trop d'écrivains sur le plateau cependant, compte tenu du peu de temps qui leur est alloué, à se partager un bouillon de culture maison pas encore assez consistant. Radio-Canada devrait au moins éliminer l'auto-promotion de ses

émissions qui rogne du temps et accentue l'effet clip.

Gabrielle Gourdau, qui se déclare « orpheline d'éditeur », est une nouvelle recrue dans le milieu littéraire et en aurait long à dire : « L'appareil éditorial est un gros géniteur trop prolifique qui n'a pas les moyens de nourrir ses enfants (les livres) qui meurent en bas âge ».

Il y a là un bon filon digne de susciter un grand débat. La relation tendue entre ce vieux couple auteur-éditeur qui ne peuvent vivre l'un sans l'autre mais n'en finissent pas de se meurtrir et de se déchirer mériterait qu'on lui consacre une émission entière. Nombreux ceux qui se présenteraient au portillon.

Axée sur un thème unique, le polar, la deuxième édition de Millefeuille s'est un peu moins éparpillée mais a laissé la portion congrue aux écrivains d'ici qui ont dû se contenter des retailles de la tarte ou tous de beigne. Dommage. N'est-ce pas à eux d'abord, qui ont été si longtemps sévères de tout écho, qu'il faudrait enfin donner... voix au

chapitre ? Chrystine Brouillet avait, on le sentait, plein de choses à raconter et elle a été coincée entre Assouline, Simonon et Mary Higgins Clark.

Bonnes lectures, Gaston et les critiques vous soient douces !

La télé suivait Lise Marie suivait l'été mais la télé suivait Lise, la semaine dernière. En entrevue, Lise Bissonnette parle de son premier roman. On l'a vu partout, depuis Vision 5 (TV5), Télé-Service (R.Q.), Millefeuille, jusqu'à la Bande des six (R.C.) où l'on fait, c'est le propre de l'estaminateur, bande à part.

Derrière son comptoir, Mme Suzanne Lévesque reconnaît que l'éditorialiste-romancière a été « encensée partout » mais elle, a des réserves. Et encore (c'est chronique) des problèmes de compréhension, dignes du secret de la Bleue. Elle finit par avouer avec candeur : « Vous avez une écriture très travaillée. Certaines phrases, je les ai relues et relues et je ne les ai pas encore comprises. » Décidément...

Les collections de jouets anciens trouvent de plus en plus d'amateurs

Depuis deux ans, un festival du jouet ancien se tient à Frelighsburg

Hélène Goudreau
collaboration spéciale

AVANT de jeter à la poubelle l'affreux et bruyant robot électronique de votre fiston, pensez-y deux fois. Dans 20 ans, qui sait si un quelconque collectionneur ne vous en offrira pas 500 ou même 1000 \$? Pour ma part, je viens d'apprendre que la superbe Chevrolet à pédales reçue à l'occasion de mon sixième anniversaire valait aujourd'hui dans les 3000 \$! Non sans avoir essuyé au préalable quelques égratignures et bosses, elle a pris, depuis belle lurette, le chemin du dépotoir. Déprimant, non ?

Des voitures à pédales, des poupées de porcelaine, des jeux de Meccano, des trains électriques, mais aussi des soldats de plomb, des camions de pompier et une foule d'autres jouets, tout y était pour vous replonger directement dans l'univers de votre enfance et dans celle de vos ancêtres les 5 et 6 septembre derniers à Frelighsburg, en Estrie. Pour une deuxième année consécutive, la boutique et galerie d'art Le Serment d'amour a présenté un Festival de jouets anciens qui réunit une cinquantaine d'exposants-collectionneurs venus des quatre coins du Québec et de l'Ontario.

Pourquoi Frelighsburg ? « Pour sa beauté, pour son cachet et pour favoriser l'essor économique de la région », répond Isabelle Lemay, directrice des communications pour le festival. Car Frelighsburg, c'est tout le charme d'un village historique du 19^{ème} siècle, où deux cultures, malgré les traces évidentes de leurs différences, font encore aujourd'hui bon ménage. Dès son arrivée au village, le visiteur aperçoit les clochers des deux églises, anglicane et catho-

lique, témoins de l'emprise du clergé sur cette population de 800 habitants. Quelques commerces, trois ou quatre restaurants, un peu d'agriculture, assurent la survie de la population locale dont le nombre de résidents grimpe à 2000 dès l'arrivée de la belle saison.

Si les organisateurs du Festival de jouets anciens ont choisi Frelighsburg, c'est aussi parce que le village compte lui-même quelques collectionneurs et qu'il est plus intéressant pour les participants de se déplacer d'un site d'exposition à l'autre. En Europe et aux États-Unis par exemple, les jouets sont exposés dans les centres commerciaux ou dans de grandes salles. Les visiteurs du Festival du jouet ancien font donc d'une pierre deux coups : ils découvrent le monde merveilleux des jouets tout en parcourant les nombreux sites historiques du village.

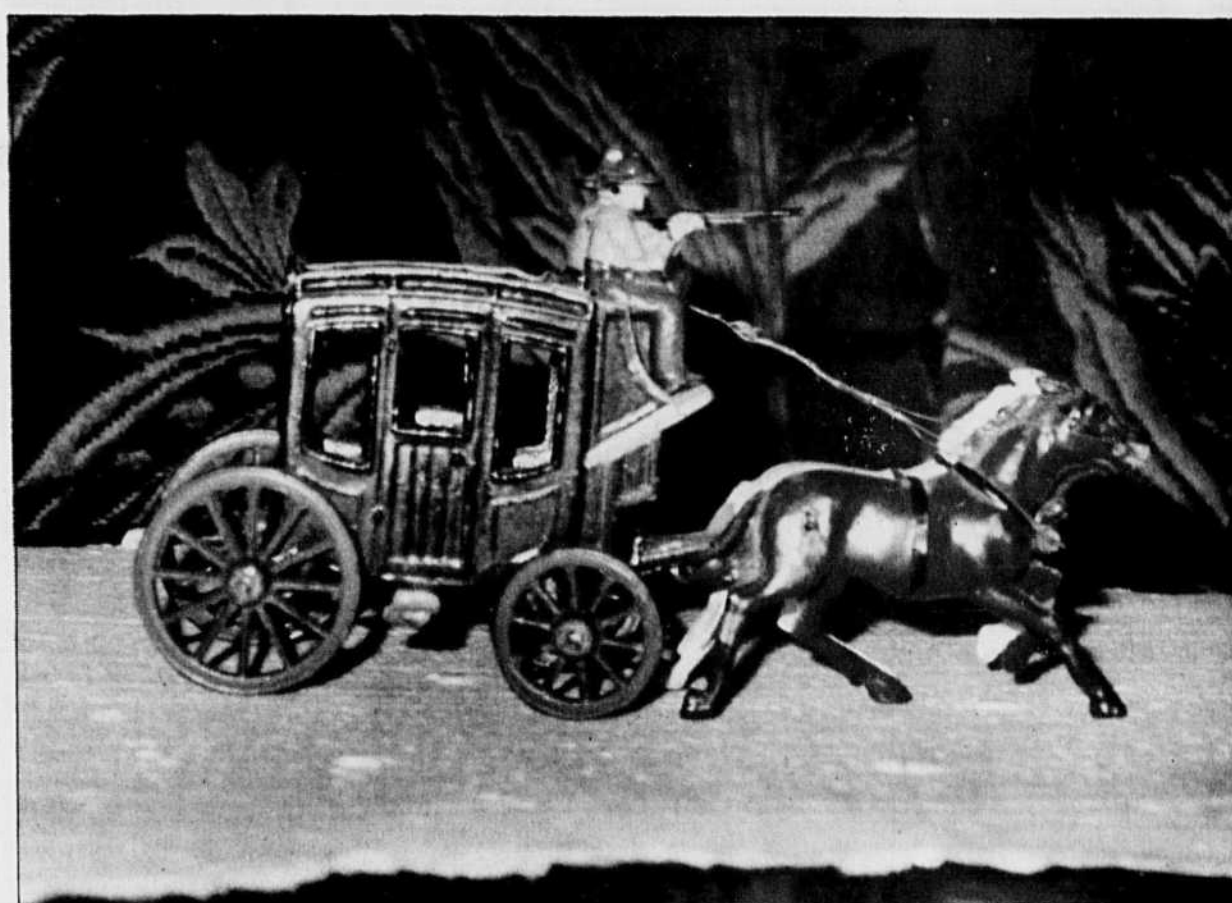
« Même s'ils sont peu connus de la population, certains lieux historiques demeurent encore très attrayants, poursuit Mme Lemay. Je pense entre autres au verger d'Adélard Godbout, premier ministre du Québec durant la dernière guerre mondiale. Ou encore au moulin à grains des Demers, datant de 1839 et qui a été reproduit sur des billets de Loto-Québec. Les propriétaires du moulin exposent d'ailleurs leur propre collection de jouets dans l'enclos miniature qu'ils ont fait construire pour leurs po- »

Cette année le Musée d'art traditionnel de Trois-Rivières a présenté des jouets de bois datant du 19^{ème} siècle. On pouvait aussi y voir les poupées de céramique de l'artisan Sylvie Racine ainsi que le carrousel miniature de Charles Alleen. Les amateurs de Meccano, de trains miniatures H.O. et de Dinky Toy ont également été choqués.

Près de 400 festivals de jouets anciens se tiennent chaque année à travers les États-Unis et l'Europe. Les collectionneurs les plus mordus s'y rendent et tentent de mettre la main sur la pièce rare qui manque à leur

collection. Dernièrement, le poster du film King Kong s'est envolé pour la modique somme de 60 000 \$. Pas le prix d'un Van Gogh, mais tout de même ! « Les pièces rares peuvent atteindre des prix incroyables, affirme Denis Vézina, organisateur de l'événement. Notre Festival, le seul du genre au Québec, permet aux collectionneurs de se rencontrer, mais aussi d'acheter ou d'échanger des pièces qu'ils recherchent ».

Une mine d'or dans le coffre à jouets du dernier-né ? Peut-être, si vous êtes patient et faites preuve de flair. Car si les objets de promotion qui ont accompagné le lancement du film La guerre des étoiles font déjà l'objet de spéculations — le collectionneur est âgé de six ans ! — il n'en va pas de même pour tous les jouets. « Les blocs Lego, par exemple, sont encore trop populaires auprès des jeunes pour faire l'objet de collection, ajoute Denis Vézina. Par contre, les premiers robots qui ont envahi le marché à la fin des années 60 se transigent assez bien sur le marché des collectionneurs ».



Datant de 1905, ce jouet de plomb est d'origine anglaise. Lors de la dernière guerre mondiale, la population américaine a remis à son gouvernement des milliers de jouets semblables à celui-ci. Le plomb fondu était ensuite utilisé pour fabriquer des bombes.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

Index des principales rubriques

100-199 IMMOBILIER RESIDENTIEL	MARCHANDISES (suite)
Achat-vente-échange	318 Mobilier de bureau et acc.
100 Visites libres	320 Ameublement
101 Propriétés à vendre	335 Bois de foyer
102 Condominiums et co-propriétés	330 Animaux
103 Propriétés à louer	
104 Locations de Montréal	
105 Locations de Québec	
106 Locations de Trois-Rivières	
107 Locations de Saguenay	
108 Locations de Sherbrooke	
109 Locations de Val-d'Aulnay	
110 Locations de Mont-Tremblant	
111 Locations de Lac Beauport	
112 Locations de Lac Beauport	
113 Locations de Lac Beauport	
114 Locations de Lac Beauport	
115 Locations de Lac Beauport	
116 Locations de Lac Beauport	
117 Locations de Lac Beauport	
118 Locations de Lac Beauport	
119 Locations de Lac Beauport	
120 Locations de Lac Beauport	
121 Locations de Lac Beauport	
122 Locations de Lac Beauport	
123 Locations de Lac Beauport	
124 Locations de Lac Beauport	
125 Locations de Lac Beauport	
126 Locations de Lac Beauport	
127 Locations de Lac Beauport	
128 Locations de Lac Beauport	
129 Locations de Lac Beauport	
130 Locations de Lac Beauport	
131 Locations de Lac Beauport	
132 Locations de Lac Beauport	
133 Locations de Lac Beauport	
134 Locations de Lac Beauport	
135 Locations de Lac Beauport	
136 Locations de Lac Beauport	
137 Locations de Lac Beauport	
138 Locations de Lac Beauport	
139 Locations de Lac Beauport	
140 Locations de Lac Beauport	
141 Locations de Lac Beauport	
142 Locations de Lac Beauport	
143 Locations de Lac Beauport	
144 Locations de Lac Beauport	
145 Locations de Lac Beauport	
146 Locations de Lac Beauport	
147 Locations de Lac Beauport	
148 Locations de Lac Beauport	
149 Locations de Lac Beauport	
150 Locations de Lac Beauport	
151 Locations de Lac Beauport	
152 Locations de Lac Beauport	
153 Locations de Lac Beauport	
154 Locations de Lac Beauport	
155 Locations de Lac Beauport	
156 Locations de Lac Beauport	
157 Locations de Lac Beauport	
158 Locations de Lac Beauport	
159 Locations de Lac Beauport	
160 Locations de Lac Beauport	
161 Locations de Lac Beauport	
162 Locations de Lac Beauport	
163 Locations de Lac Beauport	
164 Locations de Lac Beauport	
165 Locations de Lac Beauport	
166 Locations de Lac Beauport	
167 Locations de Lac Beauport	
168 Locations de Lac Beauport	
169 Locations de Lac Beauport	
170 Locations de Lac Beauport	
171 Locations de Lac Beauport	
172 Locations de Lac Beauport	
173 Locations de Lac Beauport	
174 Locations de Lac Beauport	
175 Locations de Lac Beauport	
176 Locations de Lac Beauport	
177 Locations de Lac Beauport	
178 Locations de Lac Beauport	
179 Locations de Lac Beauport	
180 Locations de Lac Beauport	
181 Locations de Lac Beauport	
182 Locations de Lac Beauport	
183 Locations de Lac Beauport	
184 Locations de Lac Beauport	
185 Locations de Lac Beauport	
186 Locations de Lac Beauport	
187 Locations de Lac Beauport	
188 Locations de Lac Beauport	
189 Locations de Lac Beauport	
190 Locations de Lac Beauport	
191 Locations de Lac Beauport	
192 Locations de Lac Beauport	
193 Locations de Lac Beauport	
194 Locations de Lac Beauport	
195 Locations de Lac Beauport	
196 Locations de Lac Beauport	
197 Locations de Lac Beauport	
198 Locations de Lac Beauport	
199 Locations de Lac Beauport	

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 A 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **286-1200**
Télécopieur: **286-8198**

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6

105 Propriétés à revenus

HOCHLAGA, W. David, 3 x 6 1/2, rén. bon revenu. 154 000\$. 329-0595, 276-0499.

L.D.R. triplex 2 x 4 1/2, 1 x 7 1/2, rén. 24 boul. Cormont. 681-1897.

VERDUN, triplex 3 x 6 1/2, rén. très propre, secteur tranquille, bon revenu. 115 000\$. 623-9097.

115 Extérieur de Montréal

MASKINONGÉ, superbe maison canadienne 1987, bord de l'eau, 9 pces, garage, chauffé 30 x 40 pi., terrain 62 000 pi.c., piscine creusée, paysager. 819-227-2411.

RAWDON, pour gentleman farmer. M. domaine, mi-ferme, 9 arpents, maison, écurie, rivière, piscine, 10 ans. Vue magnifique. 199 000\$ négociable. 1-834-2634.

ROSEMERE, bungalow, belle propriété. 350 000\$. 955-9466.

120 Laurentides

A STE-AGATHE, LAC A LA TRUITE. Surtout 83, terrains, bord de l'eau. Semaine 663-6120, soir 689-6770.

A STE-MARGUERITE, lac Charlevoix, terrain déboisé, 42 000 pi.c., magnifique vue sur le lac, 35 pi. sur le bord de l'eau. Endroit tranquille, idéal natation, pêche, voile. 1 800/pi.c. 333-9673, 1-228-2250.

MONT-ROLLAND, maison adaptée pour handicapé, 2 chambres, garage, et carport au niveau du sol. 130 000\$. 933-5201, 969-1862.

PARADIS AU LAC PERDRIU. M. Tessier, 476-0961.

ST-ADOLPHE D'HOWARD, à vendre ou à louer, bord lac, condos 3 c.c., bain, 2000\$. 270-0005. 1-819-888-0743 de 14h à 20h.

ST-BAUVEUR, propriété pouvant servir de site commercial, pr. 270 000\$, prends échange. 687-0222.

121 Cantons de l'Est

CONDO A SHEBROOKE. VENTE OU ECHANGE (OUTREMENT) 10 min. CEGEP et Univ. 5 1/2, 2 c.c., fenêtres sur 4 côtés, secteur tranquille, qualité vie, vue rivière. Taxes 1200\$. P. 66 000\$. Sans intermédiaire. Transfert d'emploi. 270-3378.

LAC BROME MANOIR INVERNESS. Égale copropriété de style loftiste, dans rare ensemble rénové. 1 100 pi.c., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, manoir, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurisé, tranquille. A moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs 4 saisons. Libre immédiatement. Prix 125 000\$. Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

LAC MAGOG, 3 457 mètres ca. sur baie sablonneuse, résidence 9 pièces, 2 salles de bain, s/sol, garage, remise, quai. 10 min. Université de Sherbrooke. 269 000\$. 819-842-2962.

MAGOG (4 km), chemin Georgeville, secteur de prestige, très grandes pièces, 4 c.c., foyer, piscine creusée, vue superbe Mont-Orford et Lac Memphrémagog, accès au lac. 178 000\$. 1-819-843-4356.

NORTH HATLEY: MAISON ANCESTRALE. Belle vue lac Massawippi, terrain 7 acres. 375 000\$. 819-842-2576.

SUTTON, LA PÉNÉE, chalet-condo entre 39 500\$ et 49 750\$, concept européen, occupation nov. 92. Lu Vallancourt, 591-3226.

125 Hors-frontières

FREEMONT BAHAMAS JANSSEL COURT. A vendre, spacieux condo, comprenant 3 c.c., 3 s/bains, laveuse sécheuse, lave-vaisselle, complètement meublé, 2 000 pi.c., plancher, cour intérieure et piscine dans un décor enchanteur. Prix avantageux. Cassette vidéo et photos disponibles. (418) 276-1885.

ciel 98.5

Cette année, écoutez CIEL ! ET PARCOUREZ LE MONDE !

MAROC

IDENTIFIEZ 5 MOTS PASSEPORT

TIRAGE LE 30 OCTOBRE 1992

REPLISSEZ ET RETOURNEZ À CIEL, C.P. 98.5, LONGUEUIL, J4H 3Z3

NOM: _____ PRÉNOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____ CODE POSTAL: _____

TELEPHONE: _____

QUESTION D'HABILITÉ À COMPLÉTER 90 x 85

LE DEVOIR

exotik

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

130 Maisons de campagne

ST-PIE, maison centenaire rénovée, pièces sur pièces, planches et plafonds en pin, 2 c.c., 2 s/bains, libre, \$5 000 ferme. 1-772-5546

132 Chalets

A 30 min. de Tremblant, dot. vendre, duplex revenu \$400; prix \$3 000. 523-2820

BORD DE L'EAU, Ste-Marquette, lac Clair, rénové, foyer, 2 chambres, 25 000 p.c.a., 19 000 \$, 367-2195

LAC NOIR, Ste-Jean-de-Matha, 20 pièces, bord de l'eau, idéal pour un centre de thérapie, 212 000 \$ ou à louer. 354-0144, 1-888-9670

ST-DONAT, lac Provost, 2 chambres, foyer, (place unique) 1-819-424-1238

134 Terres/fermes

ST-MARCEL sur Richelieu, boisé 64 arpents comprenant plantation pins 21 ans, bois franc, maison, camps. 1-794-2367

BEAUHARNOIS RANCH - TERRE 19 ARPENTS Écurie moderne, 11 taures, grosse maison pierre et brique 1973. Fout. Vendre Super prix. HENRI LASCONE 632-5140, jour 692-1070, 1-429-2664

ESTRIE, fermes 1 acre et plus, ruisseau, près de sci, futur golf. 1-297-4647

MARTINVILLE (15 min. Sherbrooke), FERME 350 acres dot. ÉTABLIERE 175 acres, PRAIRIE 110 acres, PATURES 65 acres plus GRANGE, ÉTABLE, MASON RÉNOVÉE. Proprio Donald Viers 1-819-835-5249

FERMETTE 40 ARPENTS ST-JUSTIN (50 km. Trois-Rivières) Maison 3 ch.c. à l'étage. Proprio Direct, code 372-1800-466-8040, 514-973-7777

LOTS (8), (Terres), boisés de 100 acres à vendre, entre Rimouski et Cabano, route 232. De 20 000 \$ à 40 000 \$ chacun. 1-418-179-2851

ST-GEORGES de Windsor, 226 acres de bois, terre cultivable, prairie et bâtiments. 1-819-828-2069

ST-JUSTIN 80 arpents, superbe maison et bâtiments. 655-9519

TERRE de 192 arpents avec bâtiments, sans maison, forêt, endroit paisible, prix 129 000 \$. Zone agricole. 1-862-7552

TERRE, environ 190 arpents, zoné vert (agriculture), situé à St-Philippe de Labrador, 30 min. du centre-ville (aucun bâtiment). 659-1070, après 17h

135 Terres

A L'ACADIE, River-Sud Mill terrain boisé, avec services d'épave, 16 000 p.c.a., 25 000 \$. 1-348-8220

BAWDON-LAC PONTBRIAND 3 de lac, plage privée, non-polluée, tranquille, 2 x 30 000 p.c.a. 1,85 \$/a.c. 967-6020 ou 1-834-6363

CHERTSY Terrain 32 000 p.c.a. ou plus 0,25\$/p.c.a. 882-2193

MONTREAL Terrains industriels, cotés, à louer de 10 à 50 000 p.c. car. 768-6641

SECTEUR PAISIBLE vue panoramique, territoire pour chasse et pêche, ayant accès aux 3 lacs, zone blanche, 500 acres, maison avec bâtiments, 350 000 \$. La Maccia 1-819-275-3498 ou 514-365-9834

ST-ALEXIS-DES-MONTS Bord de lac, 2 265 à 0,55\$/p.c.a. 514-421-0732 819-823-8176

SUR une presqu'île à Vaudreuil, magnifique lot boisé, donnant sur le canal, services comp., 15 000 p.c.a., tout voir 597-1514-655-3351

TERRAINS A LAVAL, près 440, boul. Dagenais, en face Hydro-Québec, 260 000 p.c.a., construction immédiate 744-0977

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

524-3731, 254-6515

141 Propriétés à échanger

3-4 S LOGEMENTS rénovés, tout rénovés, très rentable, pour terrain, résidence ou voiture de luxe 942-7101

A ÉCHANGER OU A VENDRE 4 étagées à bureaux en béton à Mtl. en Estrie et en Mauricie, avec asc. dotés de 500 000 \$, 1 million et 1,5 million. Nous sommes ouverts à toutes propositions: argent, unité d'échange, immeubles, terrains, commerces, maisons, condos, domaines, PME etc. Aussi nous avons 2 rés. haut de gamme bord du fleuve et plusieurs à log. + triplex. Jour, soir et fin de sem. 514-446-7354

160 Appartements-logements à louer

DOMAINE DES VIGNOBLES LONGUEUIL GRANDS 3 1/2 — 4 1/2 ENTRÉES LAVEUSE - SÈCHEUSE Libre immédiatement ou pour mois à venir. Tous services inclus, piscine extérieure, meubles ou non.

PROMOTION EXCEPTIONNELLE Venez visiter nos appartements et... fixez le prix de location!!! Le gérant acceptera toute offre raisonnable.

2480 Roland Thérien # 210 Lundi au vend. de 9h à 20h Samedi de 11h à 17h Dimanche de 12h à 16h

468-6200

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

160 Appartements-logements à louer

DISCRIMINATION INTERDITE «La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que tout logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

MÉTRO ED.-MONTPELIER, 3 1/2, 4503, chauffé, poêle/figo 348-3493.

MÉTRO Jean-Talon, 4 s. min. rue St-Denis, 4 1/2, 2e, 5005 non-chauffé. 270-2622, 878-1788 jour.

N.D.G., piscine inclus, très beaux 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5005 non-chauffé. Grand Ascenseur, piscine int. et sauna. Édifice 8 étages, en béton. Loyer raisonnable. Ron 489-3954.

OUTREMONT 7 1/2, 2 s/bains, près de Wilowdale, méro 733-5555.

OUTREMONT ADJ. Superbe 7 1/2 + sous-sol, garage, 2 s/b., 1680 \$ 343-5300, 843-8555

OUTREMONT 5 1/2, 3 chambres fermées, 4805/mois, 1er novembre. Jour 385-9495, 307-271-3496.

OUTREMONT, 50 Wilowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym, "sun deck". 277-5873.

PIEIX/45e rue, 5 x 4 1/2, propres, libres A partir de 330 \$ 468-1811, 329-1046

PONT-VIAU, Bousquet, grand 5 1/2, + stationnement, libre. 334-8632.

PRES CENTRE-VILLE 1 MOIS GRATUIT Beaux logements 3 1/2-3503, 4 1/2-4403, 5 1/2-4603, stat. grat. Prés. méro 939-3626, 939-0707

REZ-DE-CHAUSSE, 4 1/2, avec s/sol et stat., près centre-ville, outillage et nombreux services 765-6655.

ROSEMONT, grand 3 1/2, balcons avant arrière, entrées av./jéch., parc en face, piscine, gym, "sun deck". 277-5873.

SCARD, près Pie-X, 7 1/2, près transport et services 255-328-9451

SITUÉ près métro Rosemont, grand et lumineux 4 1/2, salon et s/manger à l'étage, entrée av./jéch., figo et poêle inclus. Entrées lav./jéch., libre. Libre immédiatement. Pour visite, 288-9552, entre 9h et 17h.

VILLE ST-LAURENT, 4 1/2, 5 1/2, garage mt., piscine, sauna, tourbillons 685-6666.

165 Propriétés à louer

AHUNTSIC, cottage, 10 pces, jardin, stat. près métro, rivière 987-4307, 597-5650.

IDÉAL organismes 2400 p.c.a., rdc-ch, 10 1/2, 8 c.c., shls 1 1/2, 2 c.c., chauffé, s/sol victorien, jardin, gar. 322-8867.

MAISON MEUBLÉE à Kirkland, à court terme ou au mois Gnette 722-6696.

MAISON SEMI-DÉT. à N.D.G., av. Prince de Wales, coque départ. Sept. 92. Bon voisinage 8805/mois 466-9648 ou 466-8878

MONTREAL, semi-détaché, 3 1/2, après 18h 389-6407

170 Hors-frontières à louer

NAPLES (FLORIDE) GOLFE DU MEXIQUE SUPERBE CONDO

1786 p.c.a., 3 c.c., 2 s/bains, grande véranda, tennis, piscine, SPA, plage. Location mois ou saison.

LIBRE A COMPTER DU 11 JANVIER 93 JEAN-MARC CHAPUT (514) 343-3824

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

201 Propriétés commerciales

À VENDRE OU À LOUER Bâtisse commerciale de 13 500 p.c. ca. Si loué, peut être séparé en 4 sections de:

- 4 250 p.c. ca. - 3 655 p.c. ca. - 4 681 p.c. ca. - 899 p.c. ca. avec air climatisé

Grand terrain commercial inclus. Environ 30 km de St-Jean.

À environ 12 km des frontières américaines de Phillipsburg 1651-1655 rang St-Henri, Stanbridge Station

Communiquer avec: Claude Joyal au (819) 396-2161

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

17-09-92

Serge Marti
Le Monde

Ville de Montréal, dans la
 Province de Québec.
 Daté de Montréal, ce
 14^{ième} jour de septembre
 1992.
 PRICE WATERHOUSE
 LIMITÉE, Syndic
 Albert Dionne,
 Administrateur
 PRICE WATERHOUSE LIMITÉE
 1250, boul. René-Lévesque Ouest
 35^{ème} étage
 Montréal (Québec) H3B 2G4
 Téléphone : (514) 938-5671
 Télécopieur : (514) 938-5709

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

? Le port d'armes, droit ou nuisance

Un « droit » contestable, d'une efficacité douteuse

Jean-Pierre Derriennic

Professeur au département de science politique de l'Université Laval

DANS LE DEVOIR du 2 septembre, le droit de s'armer a été défendu par Pierre Lemieux avec des arguments de deux ordres. Il tient le port d'armes, en principe, pour un droit individuel fondamental, qui devrait sans doute être respecté quelles qu'en soient les conséquences. Il tente ensuite de montrer que celles-ci sont souhaitables du point de vue de l'utilité sociale. Son argumentation est contestable, en termes de principes comme en termes d'utilité.

Il nous rappelle que « le droit d'un homme libre de posséder et de porter des armes » a été « consacré » par le *Bill of Rights* anglais de 1689. À ce rappel, il faut ajouter trois précisions.

Des principes d'un autre âge

Première précision. Le texte de 1689 n'accorde pas le droit de s'armer aux « hommes libres », mais aux « protestants », nuance qui n'est pas sans importance. Il s'agit d'un texte de guerre civile, destiné à garantir la suprématie d'un groupe face à d'autres groupes tenus pour séditeux. Suivre aujourd'hui la logique de 1689 serait réserver le droit de s'armer aux anglophones au Canada, ou aux francophones dans un éventuel Québec indépendant. Charmante perspective.

Deuxième précision. Le texte du *Bill of Rights* ne donne pas le droit de posséder n'importe quelle arme, mais celles qui sont « permises par la loi ». On pourrait sans grand inconvénient permettre au Canada la vente libre des armes qui étaient accessibles aux particuliers anglais de 1689 : des fusils à un coup sans culasse qui se rechargeaient en trois minutes !

Troisième précision. Dans l'Angleterre du 17^e siècle, la mortalité due à la criminalité et à un système judiciaire qui condamnait à mort à tour de bras, était environ 50 fois plus élevée en proportion de la population que dans l'Angleterre d'aujourd'hui. Si on doit s'inspirer des principes de cette société pour améliorer chez nous la sécurité et la liberté des individus, on pourrait aussi réformer nos hôpitaux selon les principes des médecins de Molière...

L'affirmation que le port d'armes est en principe un droit fondamental soulève une difficulté logique : l'extension de la notion d'arme. D'ailleurs, l'affirmation opposée, que toutes les armes doivent être interdites, se heurte à la même difficulté. Un fusil est une arme, comme le sont un couteau, un marteau, un canon et une bombe atomique. Plutôt prohibitionniste en matière d'armes, je ne demande pas l'interdiction des marteaux.

Anti-prohibitionniste, M. Lemieux demande-t-il le droit pour les partis politiques de se constituer en milices arborant fièrement des chemises noires ou brunes et s'exerçant le dimanche matin au canon de 155 mm (combinaison heureuse de deux droits fondamentaux, droit de s'armer et liberté d'association) ? Ou recommande-t-il que le gouvernement américain fasse imprimer dans les journaux la recette exacte de la bombe à hydrogène (droit de s'armer et droit du public à l'information) ?

Il demande pourquoi on n'interdit pas les automobiles qui, au Canada, font plus de morts que les armes à feu. La situation légale des automobiles est moins différente de celle des armes qu'il semble le croire. Des normes de construction au code de la route, elles sont réglementées dans les moindres détails. Toutes ne sont pas interdites, mais beaucoup le sont.

Je rêve de conduire à deux cents à l'heure dans une ville une voiture sans freins ni silencieux. Pour cultiver l'audace, cela vaudrait bien les exercices de tir du neveu de Jefferson ! Mais cet engin n'est pas en vente

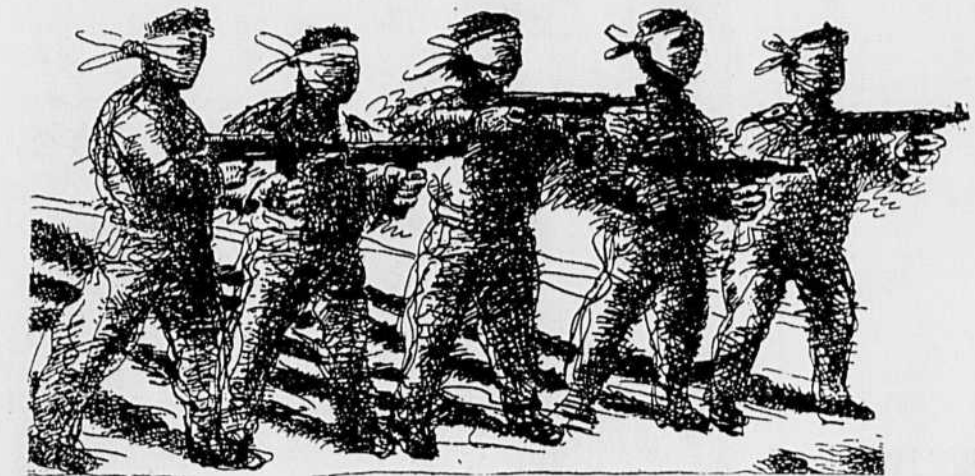
libre et si j'en bricole un moi-même, j'aurai de gros ennuis.

Quelle est la différence entre la loi qui autorise les automobiles à condition qu'elles aient un pot catalytique, et celle qui autoriserait les fusils de tir à la cible à condition qu'ils fonctionnent à l'air comprimé ? Ou entre la loi qui autorise les voitures sur les routes mais non sur les pistes cyclables, et celle qui autoriserait les armes de chasse à la campagne et les interdirait en ville ?

Le citoyen chasseur, obligé d'entreposer son arme à la campagne, serait dans la même situation que le propriétaire d'un avion, qui n'a pas le droit de le poser dans la rue devant chez lui et doit le laisser sur un aérodrome. Les raisonnements appliqués aux armes par les prohibitionnistes ne sont pas différents de ceux qu'on fait habituellement dans d'autres domaines.

Où les principes généraux trouvent leurs limites

Nul ne peut démontrer sa thèse — droit fondamental de porter des armes ou interdiction de toutes les armes — par simple déduction à partir de principes. Puisque je ne demande pas l'interdiction des marteaux ou celle des fusils de chasse à deux coups en-dehors des villes, et puisque Pierre Lemieux ne proposera probablement pas la mise en vente libre du surplus de bombes atomiques des États-Unis, nous en sommes l'un et l'autre à tenter de répondre aux mêmes questions.



tre à tenter de répondre aux mêmes questions.

Quelles armes ? Permisses à qui ? Interdites à qui ? Où ? Quand ? On répond à ce type de question en supputant les conséquences probables de décisions toujours imparfaites et jamais définitives, c'est-à-dire en faisant une analyse en termes d'utilité.

Quant aux conséquences sociales de la liberté de s'armer, Lemieux nous propose deux types d'arguments : une série d'anecdotes montrant que dans certains cas, des personnes ont sauvé leur vie grâce à une arme ; et l'affirmation que l'armement des citoyens est une protection contre l'autoritarisme étatique, une réponse à la question classique « Qui gardera les gardiens ? »

J'ai moi aussi des anecdotes à raconter. Un de mes grands-pères est mort avec toutes ses dents sans avoir jamais de sa vie touché une brosse à dents. Un de mes cousins, hospitalisé pour une maladie bénigne, en a contracté une mortelle à l'hôpital. Une collection de cas particuliers ne démontre rien. Cette objection vaut d'ailleurs aussi contre certaines des leçons qu'on a cru pouvoir tirer du drame de Polytechnique, cas particulier par excellence. Avant de faire des règles il faut compter les cas particuliers. Des personnes ont eu la vie sauve grâce à une arme. Plus nombreuses sont celles qui ont perdu la vie à cause d'une arme, par accident ou par malveillance.

Au cours des dernières années aux États-Unis, le nombre de personnes qui ont perdu la vie à cause de la criminalité violente a été, en proportion de la population, environ quatre fois plus élevé qu'au Canada et environ dix fois plus élevé qu'en Angleterre ou en France. Pour le nombre de morts par arme à feu (crimes, suicides et accidents), l'écart entre les États-Unis et les autres pays occidentaux est encore plus gigantesque.

Pourtant, les Américains se suicident un peu moins que les Canadiens ou les Français et à peine plus que les Anglais. Sur les routes, les Américains sont plus respectueux des règles et moins dangereux que les Français, et guère plus dangereux que les Anglais. Il n'y a donc pas aux États-Unis, comme on le répète trop souvent, une propension à l'illégalité ou à la violence, mais un problème d'armes.

L'Europe, plus civilisée que les États-Unis

Celui-ci n'est qu'un aspect d'un problème plus large, la façon dont est organisé aux États-Unis le maintien de la sécurité publique. Le bilan en est bien connu : plus d'armes entre les mains des particuliers que dans tout autre pays industrialisé ; dix fois plus de morts par actes criminels qu'en Europe du Nord-Ouest ; une part de la popula-

la salubrité publique sera mieux assurée par la première méthode.

Cette méthode — l'entreprise collective civique — est celle qu'on utilise dans les pays de l'Europe du Nord-Ouest, et dans plusieurs autres, pour assurer la sécurité des citoyens. Ceux-ci s'interdisent presque toutes les armes, parce qu'ils savent que la menace la plus grave pour leur sécurité n'est pas la méchanceté de quelques criminels, mais le risque que la criminalité provoque une réaction exaspérée et désordonnée de la part du grand nombre des honnêtes gens.

Le monopole des armes les plus dangereuses est confié à une police, qui peut d'ailleurs très souvent agir sans armes parce qu'il est rare que les délinquants soient armés et parce que l'efficacité policière repose moins sur la force que sur la confiance des citoyens. Aux États-Unis, on croit que la sécurité de tous doit être laissée en priorité à l'initiative individuelle, que la police n'est pas là pour dispenser les citoyens d'avoir à se défendre eux-mêmes (comme en Angleterre ou au Danemark) mais pour les aider à le faire.

Nombreux sont ceux qui confient leur sécurité à une artillerie personnelle. Tant pis pour les myopes et les maladroits. Tant pis aussi pour leurs voisins. L'institution judiciaire agit au hasard, remplit les prisons et n'arrive pourtant à condamner que la minorité la plus malchanceuse des criminels. Ne nous étonnons pas du résultat.

L'armement des individus n'est pas synonyme de liberté

Qui gardera les gardiens ? La question est fondamentale et l'argument de Pierre Lemieux n'est pas, à première vue, absurde.

Mais il n'est pas vérifié dans la réalité. Je connais de nombreux cas de régime autoritaire renversé ou empêché de s'établir par la révolte presque sans armes d'un peuple qui se met en grève, défille dans les rues et paralyse l'entreprise autoritaire par son refus de coopérer avec elle. Souvenez-vous de l'Europe centrale en 1989. Je connais des cas où un régime autoritaire a été renversé (en général pour faire place à un autre régime autoritaire) par la révolte d'un groupe dont les armes de guerre étaient fournies par un allié extérieur, comme au Nicaragua en 1979.

Je ne connais pas d'exemple d'entreprise autoritaire qui ait été mise en échec par la révolte des citoyens descendus dans la rue avec leurs armes personnelles. Le Liban ou l'Afghanistan, qui sont, plus que les États-Unis, les paradis traditionnels de l'armement du peuple, ne sont pas les pays où la liberté est le mieux garantie contre l'oppression.

Enfin, il faut souligner le caractère idéologique de l'argumentation de Lemieux, qui insinue que ses bêtes noires favorites — l'intervention étatique et les programmes sociaux — « infantilisants » — contribuent à la criminalité violente, alors que celle-ci est dix fois plus faible dans les pays les plus sociaux-démocrates qu'aux États-Unis, le moins interventionniste des pays occidentaux.

L'idéologue veut que tous les problèmes aient le même type de solution. Pour produire et distribuer des livres ou des chaussures, la libre interaction des décisions individuelles est la méthode de loin la meilleure. Pour assurer le ramassage des ordures ou la sécurité publique, l'efficacité plus grande des entreprises collectives civiques est amplement démontrée.

Je connais un peu l'Angleterre et le Danemark, leurs journaux, leurs télévisions, leurs campagnes électorales. Je connais aussi ceux des États-Unis. Je me demande où est la « société infantilisante ».

Au Canada, les attitudes envers les armes, la police et la justice sont intermédiaires entre celles des États-Unis et celles de l'Europe du Nord-Ouest. Plus proches sans doute de celle-ci que ceux-là. Il faut un solide culot pour prétendre qu'en imitant un peu plus les États-Unis, on améliorerait la sécurité des Canadiens.

Désir infantile et peur de l'Autre

Michèle Laframboise

Étudiante à Polytechnique

M. LEMIEUX nous a offert un beau château de cartes, mardi dernier. À coup de citations hors contexte et d'appels à l'autodéfense par les armes à feu, l'auteur défend son désir infantile de porter un jouet à la ceinture.

Soufflons quelques cartes :

1— La plupart des filles souscrivent à l'autodéfense, mais pas avec une arme qui, arrachée des mains, sera retournée contre nous en plus d'enrichir le marché noir. Et puis, combien ça prend de secondes pour sortir le petit Smith & Wesson du sac à main ? Je ne connais pas beaucoup d'agresseurs qui s'annoncent à distance...

2— Exploiter le drame qui nous a tant fait souffrir à Poly pour justifier le port d'armes montre une absence de délicatesse. Entre les lignes, il est aisé de lire le message : si M. Lemieux ou un de ses émules avait été présent...

Il aurait, dans la confusion totale qui régnait, toutes les chances a) d'être lui-même pris pour le tireur fou ; b) de tirer par nervosité sur un étudiant en fuite jaillissant d'un coin obscur ; et c) d'être descendu lui-même avec une arme hautement plus efficace que son petit Gluck... Relisez les rapports de police. Cela a pris deux jours pour démêler ce qui s'est passé.

3— Le mot « infantilisation » revient comme un leitmotiv sous la plume de M. Lemieux. Un homme (le mot « femme » n'apparaît qu'en parlant de viol) peut-il agir en adulte souverain et responsable sans Colt à la ceinture ? Moi aussi, je crois qu'il faut prendre nos responsabilités sociales sans s'en remettre passivement à l'État-providence. Mais le courage ne parle-t-il que par la bouche des canons striés ?

Lutter contre la misère et apporter un peu de soleil dans la vie des autres fait plus qu'armer jusqu'aux dents 26 millions de citoyens-enfants... Mais ce travail à long terme est ennuyeux pour un homme pressé.

4— Dans notre « ennuyeuse » démocratie, on contrôle les automobiles, dont le but premier est de se déplacer du point A au point B. Mais haro sur ces lâches, ces veules qui exigent un registre des acheteurs d'armes !

M. Lemieux aimerait donc qu'on le laisse acheter en paix ses revolvers, fusils automatiques, grenades, silencieux... Tous ces objets sont inoffensifs en soi dans les mains d'un homme libre, lequel par définition ne perd jamais les nerfs, ni ne s'en sert pour éliminer les boucs émissaires de ses frustrations !

5— La dégradation des conditions de vie et les inégalités exacerbées par des années de négligence fournissent un prétexte de choix pour s'armer individuellement. Cloisonnés dans leurs beaux quartiers, les pro-armes bien nantis ont peu de contact avec la misère qui gronde. Le droit fondamental que vous réclamez, c'est en pratique celui de tirer sur le démuné qui aurait l'air de menacer votre porte-monnaie.

M. Lemieux, l'arme à feu vous donne peut-être une illusion de puissance et de sécurité personnelle. Mais elle ne vous délivrera pas de l'immense peur de l'Autre qui vous habite.

Je vous renvoie les paroles de cet homme admirable que fut Benjamin Franklin : « Ceux qui abandonneraient une liberté essentielle pour acheter une maigre sécurité temporaire ne méritent ni liberté ni sécurité. »

Mythes, clichés et erreurs de jugement

Heldi Rathjen

Directrice exécutive de la Coalition pour le contrôle des armes

LE TEXTE de M. Pierre Lemieux (« Le port d'armes, un droit fondamental ») paru le 2 septembre réunit tous les mythes, les clichés et les erreurs de jugement caractérisant les opinions des adversaires du contrôle des armes.

Il est tentant de ne voir là que les propos d'une minorité marginale (moins de 10 % de la population au dernier décompte), mais cette minorité possède d'énormes ressources financières, et des arguments aussi colorés séduisent souvent les gens influençables. C'est donc l'ensemble de la population que ces propos mettent en danger ; pour cette raison, ils méritent une analyse détaillée.

Réglons tout d'abord une question de base : le port d'arme n'est pas un « droit » au Canada ; il ne figure dans aucune charte, loi ou amendement constitutionnel. C'est en fait un privilège accordé aux personnes qui s'en montrent dignes, et qui s'en prévalent dans un but bien précis — pour chasser ou pour d'autres raisons qu'elles doivent expliquer clairement.

Quant au contrôle des armes,

comme son nom l'indique, il ne vise qu'à réglementer la circulation des armes à feu, non à en interdire l'usage. Il est donc absurde de comparer cette réforme à la Prohibition ou à d'autres mesures absolutistes.

La légitime défense

L'argument principal de M. Lemieux consiste à affirmer que tout le monde devrait pouvoir se défendre contre les criminels, les voleurs, et même l'État. Dans ce dernier cas, cependant, les exemples que l'auteur cite relèvent de situations comme la Deuxième Guerre mondiale ; en temps de paix, il ne précise pas comment on peut mettre ses principes en pratique sans devenir soi-même un criminel.

M. Lemieux décrit ensuite quelques incidents où une victime a pu abattre son agresseur, aux États-Unis. Mais si l'on accepte cette forme d'argumentation anecdotique, on doit conclure du même coup que l'usage du tabac ne nuit nullement à la santé, ou que tomber d'un treizième étage n'est pas une activité à risque, puisque dans certains cas exceptionnels, des individus s'en sont sortis indemnes.

La réalité est tout autre : des études du *New England Journal of Me-*

dicine ont prouvé que les gens qui gardent chez eux une arme chargée sont six fois plus susceptibles de tuer quelqu'un accidentellement que de descendre un intrus, et qu'ils sont cinq fois plus enclins à se suicider que le reste de la population.

En bout de ligne, pour chaque mort survenue dans un cas de légitime défense, on compte 1,3 morts accidentelles, 4,6 homicides et 37 suicides dus aux armes à feu. La présence d'une arme augmente donc de 4300 % le nombre de morts indésirables. Il est tout à fait irresponsable de prétendre que c'est là un prix raisonnable à payer, quel que soit le contexte.

Le fait de tuer pour protéger sa propriété (et non sa vie) n'est pas légalement acceptable au Canada. Or, l'accès généralisé aux revolvers poussera inévitablement les gens à s'en servir pour empêcher un voleur de s'enfuir avec un portefeuille, un téléviseur ou une bicyclette. Il est bien connu que l'on voit rouge dans de telles circonstances, et si l'on possède une arme, on l'utilisera, même si l'on avait initialement fait cet achat pour une autre raison.

La protection anti-viol

D'autre part, M. Lemieux affirme que les vols se seraient faits plus ra-

res pendant quelques mois lorsque des femmes se sont armées à Orlando... En 1966, il se garde néanmoins d'ajouter que cette « statistique » provient de la revue *Soldier of Fortune*, spécialisée en glorification de mercenaires et commanditée presque entièrement par des marchands d'armes. Il ne dit pas non plus qu'en un an, les armes à feu font proportionnellement beaucoup plus de ravages à Orlando (19 cas pour 165 000 habitants) que dans une ville comme Toronto (15 cas pour 2,5 millions d'habitants), ce qui illustre bien ce qui arrive lorsque les gens s'arment à qui mieux mieux.

D'ailleurs, selon le Centre de prévention des agressions de Montréal, « se promener avec une arme donne aux femmes une fausse impression de sécurité, et augmente généralement le niveau de violence au lieu de le réduire. Dans le cadre d'une agression, les armes sont plus souvent utilisées contre les victimes que par celles-ci ».

Il est donc clair que la soi-disant protection des femmes prônée par le lobby des armes est motivée par l'appât du gain, et non par des intentions féministes.

Les armes et la criminalité

M. Lemieux déclare de surcroît

que la relation entre la disponibilité des armes et la criminalité est loin d'être claire. Pour le démontrer, il compare le taux de violence due aux armes dans certains États américains où les contrôles sont serrés, et le taux moins élevé dans d'autres États où les lois sont plus indulgentes. Mais comme les frontières entre ces États ne sont surveillées d'aucune façon, les armes circulent librement d'un endroit à l'autre — et la comparaison, par conséquent, est loin d'être valide.

Puisqu'un véritable contrôle des armes relève d'une politique nationale, il est autrement plus éloquent d'examiner le nombre de personnes qui ont été tuées au moyen d'un revolver ou d'un pistolet dans différents pays. En 1985, on en a compté 8092 aux États-Unis, 35 au Canada, 47 au Japon, huit en Grande-Bretagne et cinq en Australie.

Si l'on tient compte des différences de population, cela signifie que la mortalité due aux armes est de 20 à 240 fois plus élevée chez nos voisins du Sud.

Les faits sont indéniables : le nombre des agressions ne change peut-être pas avec des lois plus sévères, mais le contrôle des armes sauve des vies. Pour s'en convaincre, il suffit de se remémorer les tragédies de

l'École polytechnique et de l'Université Concordia. De tels massacres auraient difficilement pu avoir lieu si les armes à feu n'avaient pas tant facilité la tâche des tueurs.

Un dernier mot, enfin, sur un argument qu'affectionnent tout particulièrement les groupes anti-contrôles : celui qui consiste à comparer le nombre de victimes que font les armes et les automobiles.

À première vue, on pourrait en effet croire que les véhicules tuent plus de personnes que les armes. Mais en quoi cela prouve-t-il que ces dernières sont bénignes ? Toute proportion gardée avec leur fréquence d'utilisation, les armes l'emportent toujours en termes de destruction de vie humaine.

Cependant, si M. Lemieux tient vraiment à mettre les armes et l'automobile sur un pied d'égalité, ce ne sont pas les partisans des contrôles qui l'en empêcheront. Que ce soit au niveau des enregistrements, des tests d'aptitudes, de l'octroi des permis ou de la révocation de ceux-ci, le domaine de l'automobile est très sévèrement légiféré. Nous serons les premiers à nous réjouir, le jour où le gouvernement fédéral accordera autant d'importance aux dangers que représentent les armes à feu.

L'équipe du DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'Information générale : Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morier, Laurent Soumis, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; à l'Information culturelle : Michel Bélair (directeur), Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres) ; à l'Information économique : Robert Dufresne, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte ; à l'Information politique : Josée Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau (éditorialiste politique internationale et responsable de la page idées et événements) ; aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpetit (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francœur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (communis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Aharie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Chris-

tiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymonde Guay (responsable du financement privé), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbell (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, Nathalie Thabet, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Jean Laurin, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland, Olivier Spéciale. LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québec Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS - 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.